



Alertswiss

## Nouveaux canaux pour l'alarme et l'information en cas d'événement

Page 8

Werner Meier, délégué à l'approvisionnement économique du pays

## «Éviter la crise au lieu de devoir la maîtriser»

Page 4

Information de la population

**Quelle suite pour la radio d'urgence?**

Page 18

Projet de recherche

**Préparation individuelle aux catastrophes**

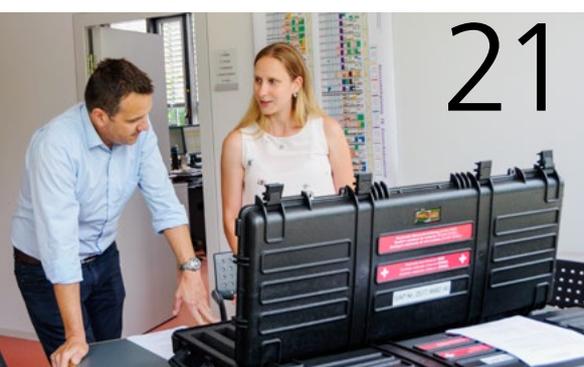
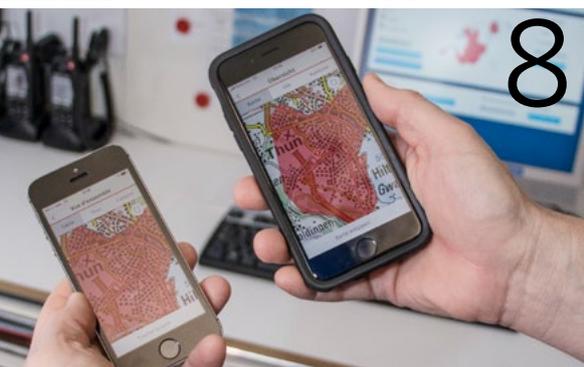
Page 24

Conseil fédéral

**État-major Protection de la population**

Page 32

[www.protopop.ch](http://www.protopop.ch)



<b>ÉDITORIAL</b>	3
.....	
<b>PERSONNALITÉ</b>	
<b>«Éviter la crise au lieu de devoir la maîtriser»</b>	4
En tant que délégué à l’approvisionnement économique du pays, Werner Meier dirige à temps partiel non seulement un office fédéral, mais aussi une organisation de milice avec des cadres du secteur privé. Il s’occupe des analyses de la vulnérabilité, des situations de pénurie d’électricité et des réserves obligatoires. Et il a une astuce pour les provisions de secours personnelles.	
.....	
<b>DOSSIER: ALERTSWISS – STRATÉGIE MULTICANAUX DES AUTORITÉS</b>	
<b>Alarme et information en cas d’évènement par le biais d’Alertswiss</b>	8
Dès aujourd’hui, les autorités donneront l’alarme et informeront aussi la population en cas de danger par le biais d’Alertswiss. L’application et le site web ne remplaceront pas les sirènes et la radio, mais ils constituent un complément important à travers deux canaux modernes.	
.....	
<b>Canton de Saint-Gall: Faire connaître l’utilité d’Alertswiss</b>	12
Le canton de Saint-Gall s’est minutieusement préparé au recours à ce nouveau système et l’a adapté à ses processus et à ses structures.	
.....	
<b>Travail d’équipe pour la sécurité de la population</b>	15
Grâce au développement d’Alertswiss, la transmission de l’alarme à la population entre dans une nouvelle ère. De nombreux acteurs ont collaboré étroitement, et continuent de le faire, afin de créer un système d’alarme global.	
.....	
<b>Quelle suite pour la radio d’urgence?</b>	18
La transition des OUC au DAB+ remet en question l’avenir de la radio d’urgence à moyen terme.	
.....	
<b>COOPÉRATION</b>	21
.....	
<b>INSTRUCTION</b>	26
.....	
<b>POLITIQUE</b>	28
.....	
<b>NOUVELLES DE L’OFPP</b>	30
.....	
<b>NOUVELLES DES CANTONS</b>	32
.....	
<b>NOUVELLES DES ASSOCIATIONS</b>	36
.....	
<b>SERVICE</b>	38
.....	
<b>POINT FINAL</b>	39
.....	

**Photo de couverture: Les cantons, et en particulier les centrales d’engagement des polices cantonales, utilisent depuis longtemps Polyalert pour télécommander les sirènes. Devenu polyvalent, le système permet désormais de gérer non seulement l’alarme mais aussi l’information en cas d’évènement.**

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous avons le privilège de vivre dans un pays relativement sûr. Nous ne devons pas l'oublier, mais cela implique aussi certaines obligations, car la sécurité n'est jamais acquise à long terme. Pour qu'elle soit garantie, nous devons améliorer sans cesse les moyens de la maintenir. C'est le cas de l'armée et aussi de la protection de la population: des accidents industriels, des catastrophes naturelles, comme un tremblement de terre, ou des situations d'urgence, comme une pandémie, peuvent se produire à n'importe quel moment. Les événements naturels extrêmes sont notamment devenus plus fréquents. Nous devons nous attendre à ce que les épisodes de sécheresse et de canicule tels que nous en avons connus cet été se multiplient. Je pense aussi aux inondations, aux glissements de terrain et aux coulées de boue, comme l'année dernière à Bondo (GR). Un événement de ce type pourrait avoir des conséquences encore plus graves si, par exemple, des lignes d'approvisionnement étaient interrompues.

### «Alertswiss est un bel exemple de réussite d'une coopération entre la Confédération et les cantons.»

L'alarme et l'information rapide de la population sont des tâches prioritaires en cas de situation d'urgence. Alertswiss nous permet de faire un grand pas en avant dans ce domaine. Les polices cantonales, et aussi les autorités fédérales si nécessaire, pourront désormais atteindre la population par l'intermédiaire des smartphones et des ordinateurs. L'alarme et les informations d'accompagnement seront diffusées via des appareils qu'une grande partie de nos concitoyennes et concitoyens utilisent quotidiennement et ont toujours avec eux, ce qui nous permettra de les joindre plus vite et plus efficacement.

Je suis heureux que ce projet ait été réalisé dans mon département. Mais je sais aussi, bien sûr, que la sécurité est une tâche collective, en particulier dans un État fédéral et décentralisé comme la Suisse. C'est pourquoi le nouveau système a été élaboré en étroite collaboration avec les corps de police et les services cantonaux de la protection de la population. Alertswiss est un bel exemple de réussite d'une coopération entre la Confédération et les cantons, telle qu'elle est nécessaire à la protection de la population, mais aussi à la politique de sécurité de la Suisse en général. Je continuerai de m'engager pour cela et je remercie chaleureusement tous les partenaires impliqués pour leur investissement.

#### **Guy Parmelin**

Conseiller fédéral, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)



Werner Meier, délégué à l'approvisionnement économique du pays

# «Éviter la crise au lieu de devoir la maîtriser»

En tant que délégué à l'approvisionnement économique du pays, Werner Meier dirige à temps partiel non seulement un office fédéral, mais aussi une organisation de milice avec des cadres du secteur privé. Il s'occupe des analyses de la vulnérabilité, des situations de pénurie d'électricité et des réserves obligatoires. Et il a une astuce pour les provisions de secours personnelles.

## L'économie suisse est interconnectée comme aucune autre. Pourquoi avons-nous besoin d'une organisation en charge de l'approvisionnement économique du pays?

Le fonctionnement de l'économie est calqué sur la situation normale. Il est nécessaire d'avoir un organe qui se prépare à des situations exceptionnelles, et ce en collaboration avec les entreprises.

Le mandat est décrit dans la loi sur l'approvisionnement du pays: il s'agit de prendre des dispositions pour tous les biens et services vitaux afin qu'ils restent disponibles même en cas de pénurie grave. Si quelque chose vient à manquer, la vie économique doit malgré tout se poursuivre sans accroc.

## Cela semble être une tâche herculéenne.

Ce serait une tâche herculéenne si je devais l'assumer avec tout juste 40 personnes à l'Office fédéral pour l'ap-

provisionnement économique du pays (OFAE). Mais nous sommes épaulés par près de 300 personnes issues du secteur privé.

D'un point de vue organisationnel, l'approvisionnement économique du pays (AEP) est divisé en deux parties. D'un côté, nous avons six domaines: énergie, alimentation, produits pharmaceutiques, logistique, technologies de l'information et de la communication et industrie. Les responsables des domaines sont issus du secteur privé et prennent aussi des mesures afin d'éviter une situation de crise. De l'autre, l'OFAE, qui joue le rôle d'état-major, nécessaire afin que ces spécialistes, qui travaillent à temps partiel, puissent accomplir leurs tâches.

## D'un côté des employés de la Confédération, de l'autre des cadres du secteur privé: est-ce que cela fonctionne?

Cela fonctionne bien. Le secteur privé apporte beaucoup à la discussion, et la Confédération veille à ce qu'il existe une base légale pour toutes les activités. L'OFAE assume en plus d'autres tâches comme la communication, les relations avec les cantons et les autres offices fédéraux, ainsi que les aspects juridiques.

## Quel parti tire l'approvisionnement économique du pays du concours de personnes issues du secteur privé?

En cas de crise, nous ne devons pas changer d'attelage. Au contraire, ce sont les mêmes personnes qui tiennent les manettes en temps normal.

## Et comment intégrez-vous l'économie?

Les fournisseurs de biens et services importants sont conscients de leurs responsabilités et ont eux-mêmes aussi un intérêt à maintenir leur activité économique le plus

## Werner Meier

Werner Meier, 62 ans, a repris la fonction de délégué à l'approvisionnement économique du pays à temps partiel en janvier 2016. Comme activité principale, il est chargé de la sécurité de l'entreprise énergétique Alpiq Holding à Olten et Lausanne ainsi que de son organisation de crise.

Après sa formation d'ingénieur électricien avec une spécialisation en télécommunications à l'EPF de Zurich et une formation continue à Harvard Business School, à Boston, Werner Meier a occupé divers postes de cadre dans le secteur de l'électricité (production, réseau, informatique et télécommunications, sécurité). Werner Meier a déjà assumé différentes fonctions pour l'approvisionnement économique du pays depuis 2003, notamment en tant que responsable du domaine Énergie.

Il est président de la section PRD de Deitingen (SO). Pendant son temps libre, il aime aller en montagne ou faire du vélo.



«Les entreprises souhaitent disposer de bonnes solutions pour l’approvisionnement économique du pays et nous aident donc à en trouver.»

longtemps possible. Les entreprises souhaitent de bonnes solutions pour l’approvisionnement économique du pays et nous aident à en trouver. La collaboration permet d’obtenir un certain équilibre entre les charges et les bénéfices.

#### Les collaborateurs issus du secteur privé tirent-ils des avantages pour eux-mêmes? Y a-t-il des conflits d’intérêts?

L’ensemble de ces personnes, comme moi-même, sont soumises au secret de fonction. Ce que nous faisons dans l’organisation y reste. Ce ne serait pas viable si nous n’appliquions pas ce principe. S’il y avait des traitements de faveur, les autorités de régulation de la concurrence interviendraient immédiatement.

#### Vous exercez votre fonction à temps partiel. Ne serait-ce pas un modèle économique pour d’autres offices fédéraux: un directeur pour deux offices?

Dans l’administration fédérale, on optimise continuellement. À l’OFAE, la situation est spéciale: dans la loi, il est fixé que le délégué doit être issu des milieux économiques. L’interaction et la cohésion entre la Confédéra-

tion et l’économie doivent ainsi être soulignées. En tant que responsable de la sécurité d’un groupe industriel, j’ai une fonction d’état-major et je peux mieux m’organiser qu’une personne qui est au front. Dans le marketing ou la vente, cela serait plus difficile, par manque de souplesse dans la planification.

#### «Il s’agit de prendre des dispositions pour tous les biens et services vitaux afin qu’ils restent disponibles même en cas de pénurie grave.»

#### Vous n’êtes pas directement devenu délégué, mais avez tout d’abord été responsable du domaine Energie. Comment êtes-vous arrivé à l’approvisionnement économique du pays?

En 2003, lorsque je suis venu à l’AEP, je me suis occupé de la sécurité informatique et de l’information, ce que l’on appelle aujourd’hui la cybersécurité. Ce thème est plus actuel que jamais pour moi, également dans le secteur privé. Je suis devenu responsable du domaine Energie en 2013, après le départ de mon prédécesseur.



«Dans la loi, il est fixé que le délégué doit être issu des milieux économiques.»

### Dans l'analyse des dangers de l'OFPP, la situation de pénurie d'électricité est classée comme un défi particulier. Qu'entreprend l'approvisionnement économique du pays ici?

Maîtriser la situation de pénurie d'électricité est pour nous une tâche centrale, en collaboration avec les différentes organisations de l'économie. Nous agissons sur quatre niveaux. Le but est d'empêcher un black-out, une panne générale de courant. Si un déficit est constaté, nous commençons par sensibiliser la population. Comme deuxième mesure, nous limitons l'utilisation. Pour cela, nous devons nous appuyer sur une ordonnance. En ce moment, nous remanions la liste des restrictions en fonction de leurs conséquences pour les consommateurs et de leur efficacité. La troisième mesure est le contingentement. Actuellement, nous pouvons seulement l'appliquer aux gros consommateurs qui achètent leur énergie sur le marché libre. Ils ont recours pour cela à des moyens techniques que nous utilisons en cas de contingentement.

**«Nous devons discuter de ce que nous faisons, et ne pas attendre une crise pour le faire. Sinon, il manquera la crédibilité et la confiance nécessaires au moment décisif.»**

La quatrième mesure est très radicale: elle consiste à effectuer des coupures cycliques d'électricité. Dans toute la Suisse, zone par zone, le courant est coupé pendant une durée déterminée, quatre heures, huit heures, en fonction de la quantité à économiser. Il peut arriver que la coupure touche des infrastructures critiques dans tout le pays. C'est la raison pour laquelle cette mesure est utilisée en dernier recours seulement.

### L'exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14) a montré comment se déroulerait une pénurie durable d'électricité dans l'ensemble de la Suisse. Quelles sont les améliorations effectuées depuis?

Nous nous étions déjà penchés sur les problèmes constatés lors de l'ERNS. Nous avons donc poursuivi notre chemin de façon conséquente. Une mesure que nous pouvons peut-être décrire comme nouvelle est née de mes réflexions de 2016: nous devons sortir de la chambre noire! Nous devons discuter de ce que nous faisons, et ne pas attendre une crise pour le faire. Sinon, il manquera la crédibilité et la confiance nécessaires au moment décisif. C'est pour cela que nous avons cherché des interlocuteurs dans les cantons qui connaissent tous les aspects de l'approvisionnement économique, qui comprennent les mesures des six domaines et qui les mettent en œuvre avec les intervenants cantonaux en cas de crise, par exemple les organes de conduite ou la protection civile. Nous avons choisi la même façon de collaborer avec l'armée et les associations économiques. Nous devons nous comprendre mutuellement.

### Quel rôle joue la protection civile pour vous?

La protection civile est un important moyen d'intervention des cantons. Leurs organes de conduite peuvent l'engager en cas de pénurie d'eau, par exemple. Ce genre de situation est d'ailleurs régie par la seule ordonnance d'urgence qui est aussi en vigueur en temps normal. Ce texte règle la préparation des fournisseurs d'eau dans la perspective d'une situation d'urgence. Les trois premiers jours, chaque citoyenne et chaque citoyen devraient tenir avec leurs propres réserves d'eau. Dès le quatrième jour, les pouvoirs publics prennent le relais. Il existe différentes méthodes pour cela: Bâle-Ville pompe l'eau du Rhin et de la nappe phréatique alors que d'autres cantons distribuent de l'eau minérale.

### L'OFAE entretient-il une coopération au niveau international?

Oui, entre autres dans le domaine de l'énergie. Nous sommes représentés dans deux commissions techniques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui s'occupe de réserves obligatoires, principalement de pétrole. Par ailleurs, nous nous engageons dans le «Partenariat pour la paix». Dans ce programme, nous discutons avant tout de la protection des infrastructures critiques.

### Comment êtes-vous lié à la protection des infrastructures critiques en Suisse?

Nous sommes représentés dans le groupe de travail PIC, qui est dirigé par l'OFPP. Pour certains thèmes portant sur la protection, dans le domaine de la cybersécurité, nous nous occupons des mesures qui se concentrent sur l'in-

dustrie. Nous avons effectué des analyses des vulnérabilités et déjà mis en œuvre une première mesure afin d'augmenter la résistance des différentes branches. La loi révisée nous donne là de nouvelles possibilités. Je mise plus sur le travail de persuasion que sur les règlements.

### La nouvelle loi sur l'approvisionnement du pays (LAP) est entrée en vigueur en 2017. Quel est votre bilan?

L'ancienne loi datait d'une époque où l'on parlait encore d'économie de guerre. La révision n'a cependant pas créé un système entièrement nouveau. Nous sommes maintenant plus actifs en matière de prévention. Nous devons le plus possible éviter la crise, au lieu de devoir la maîtriser.

### En tant qu'ancien responsable de ce domaine, mettez-vous l'accent sur l'énergie?

L'énergie, électrique en particulier, est effectivement un thème prioritaire. Cela ne tient pas à moi, mais à la situation. Dans notre société, plus rien ne fonctionne sans électricité. D'autres domaines ont toutefois un poids similaire: lorsque les technologies de l'information et de la communication ne fonctionnent plus, beaucoup de processus sont à l'arrêt. Puis ce sont toutes les chaînes de logistique qui sont paralysées. Et j'en viens à un troisième domaine que nous traitons comme prioritaire: la logistique. Lorsque le Rhin a trop d'eau ou pas assez, ou lorsqu'une ligne ferroviaire centrale est interrompue, comme l'année dernière en Allemagne, l'approvisionnement n'est peut-être pas tout de suite arrêté, mais les processus sont vite affectés.

### Je reçois régulièrement des informations sur des perturbations dans l'approvisionnement en médicaments.

Le domaine des produits pharmaceutiques est le quatrième point. Depuis quelque temps, nous avons des pénuries pour quelques médicaments importants. Les composants sont de plus en plus souvent produits à un seul endroit au monde. Et si un problème surgit à cet endroit, par exemple un incendie, alors le médicament manque partout. Cette situation est rendue plus aiguë par le fait que les stocks sont réduits dans tous les domaines pour des raisons de coûts.

### Beaucoup connaissent les astuces de l'OFAP pour la préparation personnelle. Dans quelle mesure la population contribue-t-elle à l'approvisionnement économique du pays avec les provisions d'urgence?

«Des provisions... providentielles»: ce slogan existe depuis bientôt 50 ans. Il est un peu tombé dans l'oubli pendant quelque temps, mais il revient au premier plan. L'important, c'est que chacun et chacune puissent surmonter une crise de façon autonome pendant un certain



«L'argent liquide fait aussi partie des provisions de secours.»

temps. Les provisions de secours devraient suffire pour une semaine et comprendre des aliments qui sont consommés au quotidien. Parmi celles-ci, il faut aussi compter 9 litres d'eau par personne.

### La population suit-elle bien vos conseils?

Nous avons encore à faire sur ce point, comme l'illustre une nouvelle étude. Le sondage a indiqué qu'il y a certes des provisions, mais pas dans la quantité recommandée. Beaucoup de personnes en ont simplement parce qu'elles ne veulent pas aller faire des commissions chaque jour.

**«L'important, c'est que chacun et chacune puissent surmonter une crise de façon autonome pendant un certain temps.»**

### A quoi faites-vous personnellement attention pour vos provisions personnelles?

Un aspect que nous n'avons pas encore pris en compte jusqu'à maintenant est l'argent liquide. La plupart des gens en ont peu et comptent sur les distributeurs ou le paiement par carte. Mais que se passe-t-il si soudain cela ne fonctionne plus? L'argent liquide fait aussi partie des provisions de secours. Il faut également penser à garder des petites coupures.

**Monsieur Meier, je vous remercie pour cet entretien.**

Entretien:

**Pascal Aebischer**

Rédacteur responsable de la revue «Protection de la population», OFPP

## Stratégie multicanaux des autorités

# Nouveau: alarme et information en cas d'évènement par le biais d'Alertswiss

Désormais, les autorités donneront l'alarme et informeront aussi la population en cas de danger également par le biais d'Alertswiss. L'application et le site web ne remplaceront pas les sirènes et la radio, mais elles constituent un complément important à travers deux canaux modernes.

Depuis des décennies, un réseau de sirènes avertit rapidement la population en cas de catastrophe et de situation d'urgence. Après chaque alarme, un bulletin d'information est diffusé à la radio afin d'expliquer la nature du danger et le comportement à adopter.

De nos jours, tout le monde ne comprend toutefois pas ces alarmes, notamment les personnes d'origine étrangère, les malentendants ou encore les personnes souffrant d'autres handicaps. De plus, les mesures d'insonorisation des bâtiments peuvent fortement diminuer l'efficacité des alarmes.

### De nouveaux besoins

La population s'attend également à avoir un dispositif moderne d'alarme et d'information en cas de catastrophe. Pourquoi les autorités utilisent-elles deux canaux séparés pour diffuser l'alarme et l'information? Pourquoi n'y a-t-il aucune information officielle sur les réseaux sociaux quand une alarme retentit? Pourquoi les autorités ne se servent-elles pas de la communication mobile?

Pourquoi l'alarme n'est-elle pas adaptée aux personnes en situation de handicap?

**L'appli et le site internet d'Alertswiss sont en mesure de faire face à des millions de requêtes et de visites en cas d'évènement grave.**

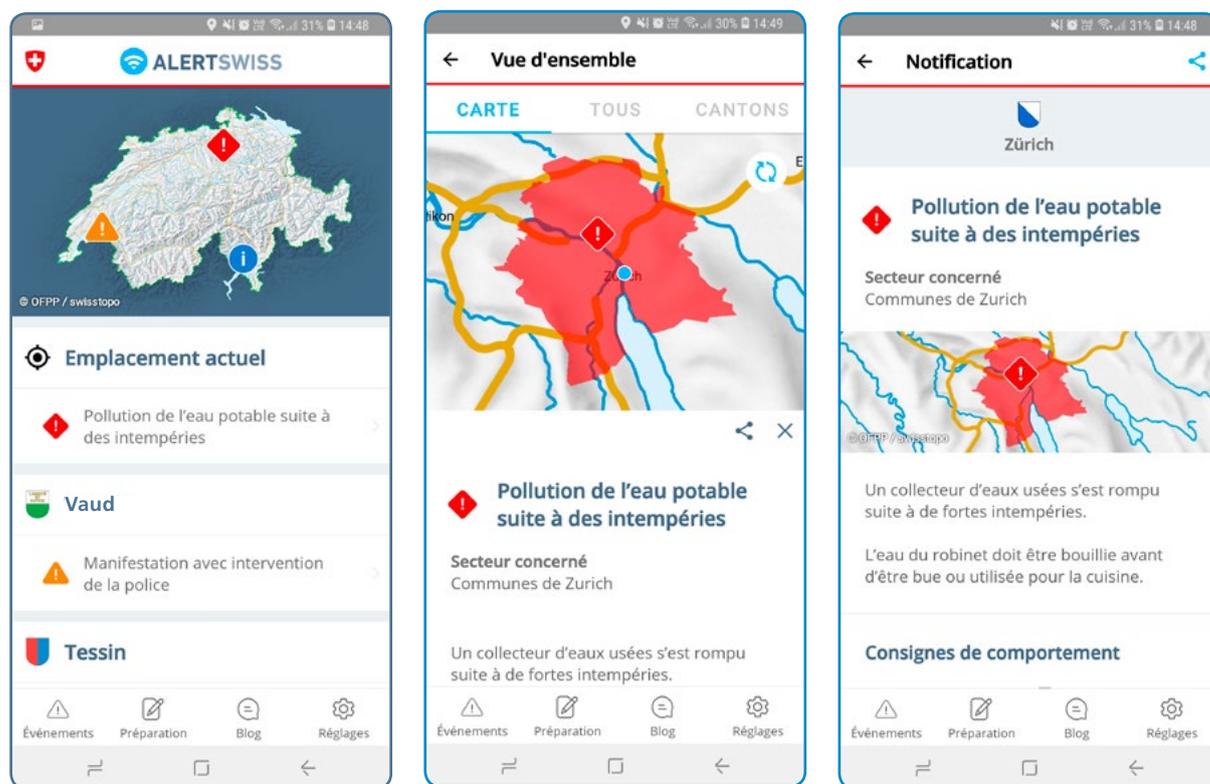
Grâce au projet «Perfectionnement Alertswiss», l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) souhaite donner aux autorités un outil pour joindre directement la population en cas de catastrophe. Le but est de se servir des canaux de communication utilisés quotidiennement

par le public pour transmettre les messages d'alarme ou d'alerte ou encore les informations importantes (en particulier les consignes de comportement).

Ces nouveautés doivent toutefois s'intégrer dans un environnement existant. C'est pourquoi l'équipe de projet a pris en considération les processus, les compétences et les systèmes de la protection de la population actuels. Les sirènes et la radio resteront ainsi les piliers du dispositif d'alarme et d'information, alors que le système de commande Polyalert deviendra le système principal pour l'alarme, l'alerte et l'information en cas d'évènement. Les messages de mise en garde en cas de danger naturel émis par les services spécialisés de la Confédération ont également été intégrés au projet.

Une nouvelle stratégie d'alarme articulée autour de trois points principaux a été élaborée:

- Stratégie multicanaux: les autorités doivent pouvoir informer la population à travers un maximum de canaux et pas uniquement au moyen de sirènes: internet, applis pour smartphone, affichages génériques, réseaux sociaux, etc.
- Immédiateté des consignes de comportement: les consignes de comportement doivent être disponibles en même temps que l'alarme et si possible diffusées sur le même canal.
- Degré d'information approprié: les sirènes ne sont utilisées qu'en cas de danger important. De nouveaux canaux et plateformes permettent de différencier les informations, les alertes préventives (avec des recommandations de comportement) et les alarmes (avec des consignes de comportement contraignantes).



Alertswiss est la nouvelle plateforme qui permet aux autorités de joindre la population directement. Elle complète le système d'alarme et d'information existant (sirènes et radio).

### Un projet de la Confédération et des cantons

L'OFPP suit l'évolution des médias électroniques, des réseaux sociaux et de la télécommunication mobile depuis de nombreuses années. Le défi principal est et a toujours été de savoir quand se lancer et sur quelles technologies miser. En raison de budgets limités et de leur responsabilité envers le contribuable, les autorités ne peuvent pas se permettre d'investir dans toutes les technologies à la mode. L'OFPP et ses partenaires misent sur des produits et des techniques connus, fiables, dont la majorité de la population se sert et qui seront encore utilisés un certain nombre d'années. L'OFPP et les cantons se concentrent actuellement sur le développement des canaux Alertswiss: alarmes, alertes et autres informations en cas d'évènement seront désormais publiées sous forme de notification push dans l'appli Alertswiss et en ligne, sur le site web d'Alertswiss. Ces publications pourront être diffusées en même temps qu'on activera les sirènes et que les autorités donneront des informations à la radio. Les canaux Alertswiss serviront également pour des informations en cas d'évènement ne dépassant pas le seuil d'alarme.

### Un système principal, de nombreux canaux de diffusion

Même si la population ne le voit pas, Polyalert joue un rôle capital: les cantons, et en particulier les centrales d'intervention des polices cantonales, utilisent ce système depuis un certain temps pour télécommander les sirènes.

Polyalert a maintenant été transformé en un système central polyvalent pour la transmission de l'alarme et des informations concernant les évènements. On peut y saisir des informations en cas d'évènement, les rédiger et les diffuser à travers différents canaux. Le déclenchement des sirènes, la diffusion d'un message ICARO à la radio, la notification push dans l'appli Alertswiss et la publication sur le site internet d'Alertswiss sont réunis dans un même système et dans un processus avec un masque de saisie unique.

L'équipe de projet a rédigé des lignes directrices qui définissent quand et comment Alertswiss peut être utilisé. Les compétences et les responsabilités restent toutefois les mêmes: l'autorité compétente déclenche un message si elle le juge nécessaire et demeure dans tous les cas responsable des informations diffusées.

Afin que le projet «Perfectionnement Alertswiss» soit un succès, il a été essentiel d'impliquer tous les acteurs principaux: les polices cantonales, les organes de conduite des cantons et la Centrale nationale d'alarme (CENAL) sont les premiers utilisateurs des nouveaux systèmes. Au sein de ces organes, il y a des groupes dont il a fallu prendre en compte les intérêts, notamment les utilisateurs dans les centrales d'intervention et dans le domaine de la communication ainsi que les administrateurs Polyalert.

### Test à grande échelle

De septembre 2017 à février 2018, dix cantons, la



Afin de s'assurer que l'application était accessible à tous, la direction de projet a organisé des ateliers avec des organisations d'aide aux personnes handicapées.

CENAL ainsi que des organisations d'aide aux personnes handicapées ont participé à un essai pilote. Durant cette période, certaines autorités ont également utilisé les systèmes pour des exercices de catastrophe. Les retours ont été positifs. L'essai pilote a en effet démontré que les systèmes fonctionnent bien ensemble. «Alertswiss est un dispositif d'alarme moderne et proche du quotidien de la population», estime Otto Truttmann, chef de service de la centrale d'intervention zurichoise. Et Claude-Alain Roch, chef de l'Office de la protection de la population du canton du Valais, ajoute: «Avec Alertswiss, la transmission d'alarme à la population fait un grand pas dans le monde connecté!»

Au printemps 2018, des volontaires civils ont testé une version bêta de l'appli. Leurs retours ont ensuite été analysés et traités. De plus, les pictogrammes utilisés ont été soumis au public pour voir s'ils étaient compréhensibles. De nombreux enseignements ont été tirés et mis en œuvre, l'appli est donc désormais un produit abouti. Victor Senn, de pro audito schweiz, représentant des organisations d'aide aux personnes handicapées, constate: «La nouvelle appli apporte plus de sé-

curité aux utilisateurs de smartphone parmi nous.»

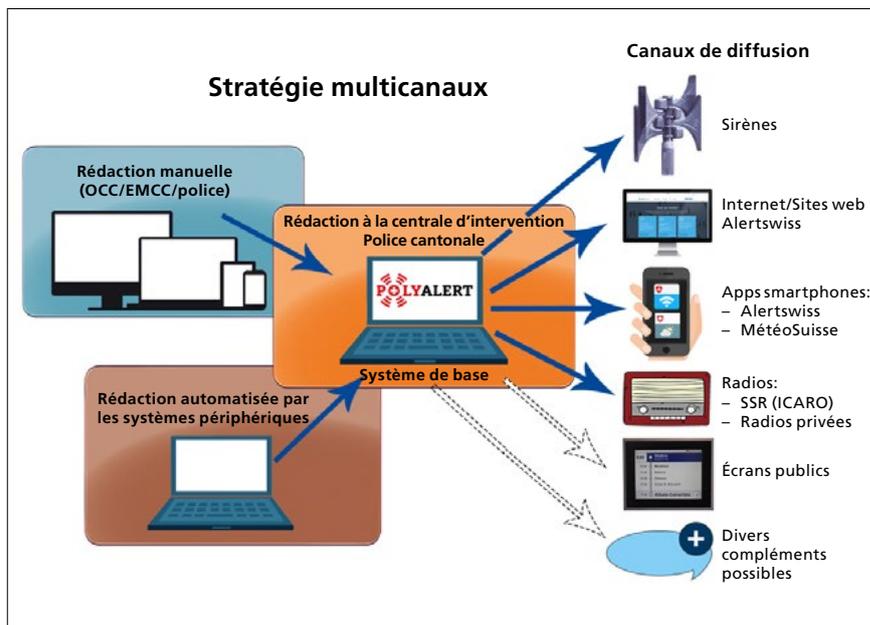
### Des serveurs partout dans le monde

Tant l'application que le site internet d'Alertswiss doivent être en mesure de faire face à des millions de requêtes et de visites en cas d'évènement grave. Cela est garanti par une répartition dynamique de la charge sur des serveurs du monde entier. Alertswiss s'est également conformé aux normes les plus strictes et aux bonnes pratiques les plus récentes en matière d'exactitude de l'information (défense de l'intégrité). Ainsi, la fiabilité et la crédibilité des informations diffusées dans l'appli et sur le site internet d'Alertswiss sont garanties au mieux. Des spécialistes externes en sécurité informatique effectuent des audits indépendants pour s'assurer de la qualité des solutions fournies par les prestataires.

Grâce aux capacités élevées des canaux de transmission de données et aux connexions au réseau wifi supplémentaires, l'alarme et les informations peuvent être diffusées même si le réseau de téléphonie mobile est mis à forte contribution. Dans quelques mois, il devrait également être possible de transférer des notifications push en peer-to-peer. Si les réseaux de données mobiles et le réseau wifi n'étaient plus accessibles, la connexion se ferait donc d'un téléphone mobile à un autre. Dans un premier temps, cela aura lieu par l'intermédiaire du Bluetooth, mais à l'avenir, le wifi des téléphones mobiles, qui a une portée plus importante, pourrait être utilisé.

### Autres canaux d'information

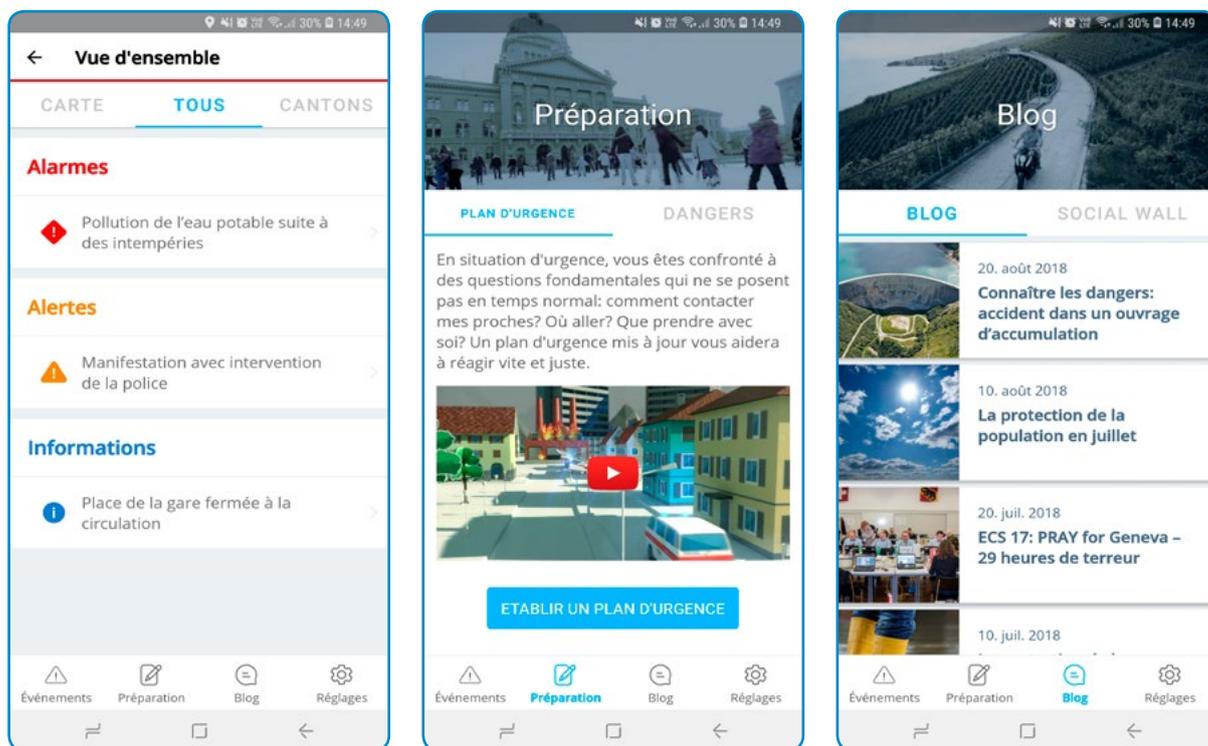
Les comptes Twitter des polices cantonales ou d'autres services officiels seront à l'avenir liés au système central Polyalert. L'architecture flexible du nouveau système permet en effet d'intégrer des canaux d'information supplémentaires. A partir de 2019, les radios privées et l'appli MeteoSwiss devraient ainsi pouvoir diffuser directement les informations des autorités. On étudie également la possibilité de lier des portails d'information et les applications de prestataires publics ou privés à Polyalert. Techniquement, il serait aussi possible d'utiliser des panneaux d'affichage dans des lieux très fréquentés ou dans les transports publics. En collaboration avec la Poste suisse, l'OFPP étudie également l'utilisation de «smart-displays» près des boîtes postales jaunes ou des haltes de cars postaux. Pour chacune de ces possibilités, il convient de bien étudier, outre l'aspect technique, la plus-value qu'elles apporteraient ainsi que les questions juridiques, financières et organisationnelles.



Le système de télécommande de sirènes «Polyalert» a été étendu et constitue désormais le système principal d'alarme et d'information en cas d'évènement. A l'avenir, son architecture flexible permettra d'utiliser de nouveaux canaux d'information.

### Olive Wetter

Chef de projet «Perfectionnement Alertswiss», OFPP



En plus des alarmes, des alertes et des informations en cas d'évènement, Alertswiss propose des conseils sur la préparation personnelle et des actualités sur la protection de la population (blog et social wall).

## Alertswiss: appli et site internet

**L'alarme, l'alerte et l'information en cas d'évènement ont rejoint l'ère de la diffusion en ligne et de la communication mobile: complétant le système d'alarme et d'information par sirènes et radio, Alertswiss est la nouvelle plateforme qui permet aux autorités d'atteindre la population directement.**

En matière d'information en cas d'évènement, l'appli et le site internet d'Alertswiss sont essentiels pour la population. Jusqu'ici, ces deux canaux contenaient des informations de prévention d'ordre général concernant les dangers potentiels et des informations détaillées sur la préparation personnelle dans la perspective d'une catastrophe ou d'une situation d'urgence. L'outil principal mis à disposition, le plan d'urgence, peut y être complété et enregistré. Des actualités sur la protection de la population sont régulièrement publiées dans le blog Alertswiss et sur le social wall. Désormais, les canaux Alertswiss peuvent aussi diffuser les alarmes, les alertes et les informations en cas d'évènement.

De manière générale, l'appli et le site internet diffusent les mêmes informations en cas d'évènement. Une carte permet de voir la situation en Suisse: tous les messages d'alarme actuels émanant des autorités y figurent en rouge. La région pour laquelle des consignes de comportement ont été émises est signalée. Les alertes (orange) et les informations des autorités (bleu) figurent aussi sur la carte, pour autant qu'elles aient été publiées via Alertswiss. Quand une information concernant un évènement n'est plus valable, elle reste visible en vert pendant quelques heures. Des icônes facilement compréhensibles sont affichées sur la carte pour certains types d'évènement, notamment dans le cas de catastrophes naturelles. Après avoir appuyé sur la région ou l'icône d'évènement concernée, le message des autorités apparaît dans sa totalité. Un message débute par un titre, il indique ensuite la région concernée, l'émetteur et l'heure d'en-

voi, décrit l'évènement et ses conséquences et contient les consignes de comportement. Celles-ci sont d'une importance capitale pour la population touchée.

### Messages personnalisés

L'appli Alertswiss peut être personnalisée de manière à recevoir des notifications push si un évènement survient. Il est possible de définir ces notifications autant pour son propre lieu de résidence que pour un ou plusieurs cantons. Ces paramètres peuvent en tout temps être définis et modifiés. Il est également possible de définir si l'on veut recevoir toutes les alertes ou seulement celles dépassant un certain niveau de danger (p. ex. uniquement les messages d'alarme).

L'application utilise la langue du système d'exploitation du téléphone (français, allemand, italien ou anglais), les messages d'alerte apparaissent toutefois dans les langues saisies par les autorités. Elle fonctionne avec les options habituelles des téléphones mobiles comme VoiceOver ou l'ajustement du contraste, des couleurs et de la taille de la police. Les éléments visuels (icônes d'évènement et pictogrammes pour les consignes de comportement) facilitent la compréhension des informations, en particulier pour les personnes disposant d'une compréhension linguistique limitée. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est certain que les nouveaux canaux Alertswiss constituent une vraie plus-value pour donner l'alarme à la population et l'informer en cas d'évènement. Testez-les!

Le canton de Saint-Gall innove

# Faire connaître l'utilité d'Alertswiss

Grâce à Alertswiss, les autorités sont en mesure d'alerter, de prévenir et d'informer la population par l'intermédiaire de canaux de communication modernes en cas d'événement. Le canton de Saint-Gall s'est minutieusement préparé au recours à ce nouveau système et l'a adapté à ses processus et à ses structures.

Le canton de Saint-Gall s'est penché attentivement sur le système Alertswiss dès 2017. C'est à ce moment-là que la direction du projet de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a sollicité sa participation. Ce projet avait pour objectif d'ajouter une composante de communication en cas d'événement à l'application utilisée jusqu'ici pour informer la population des dangers et des mesures de précaution à prendre dans la vie de tous les jours. Alertswiss doit permettre aux autorités de disposer d'un canal de diffusion commun pour transmettre rapidement des informations générales lorsque cela s'avère nécessaire.

## L'état-major cantonal de conduite (EMCC) de Saint-Gall reconnaît l'utilité du système préconisé.

L'état-major cantonal de conduite (EMCC) de Saint-Gall a reconnu l'intérêt du système préconisé et deux membres de l'état-major central I ont commencé à collaborer dans les deux groupes de travail modules de texte et commission spécialisée. Pour les représentants du canton de Saint-Gall, il était important que les annonces soient claires et faciles à comprendre et que l'appli soit simple à utiliser, tant pour les autorités que pour la population. L'OFPP a regroupé toutes les suggestions, idées et propositions et en a tenu compte dans l'élaboration du projet. Les premiers tests du nouveau système ont eu lieu dès le début de l'automne 2017, avec des résultats très positifs du point de vue de l'EMCC de Saint-Gall. Dans la mesure du possible, les feedback et les demandes d'adaptation émis à la suite de la série de tests ont également été pris en considération.

### Une formation homogène, un interlocuteur clair

L'OFPP a lancé la formation avec son module pilote en octobre 2017. Les participants pouvaient s'inscrire à plu-

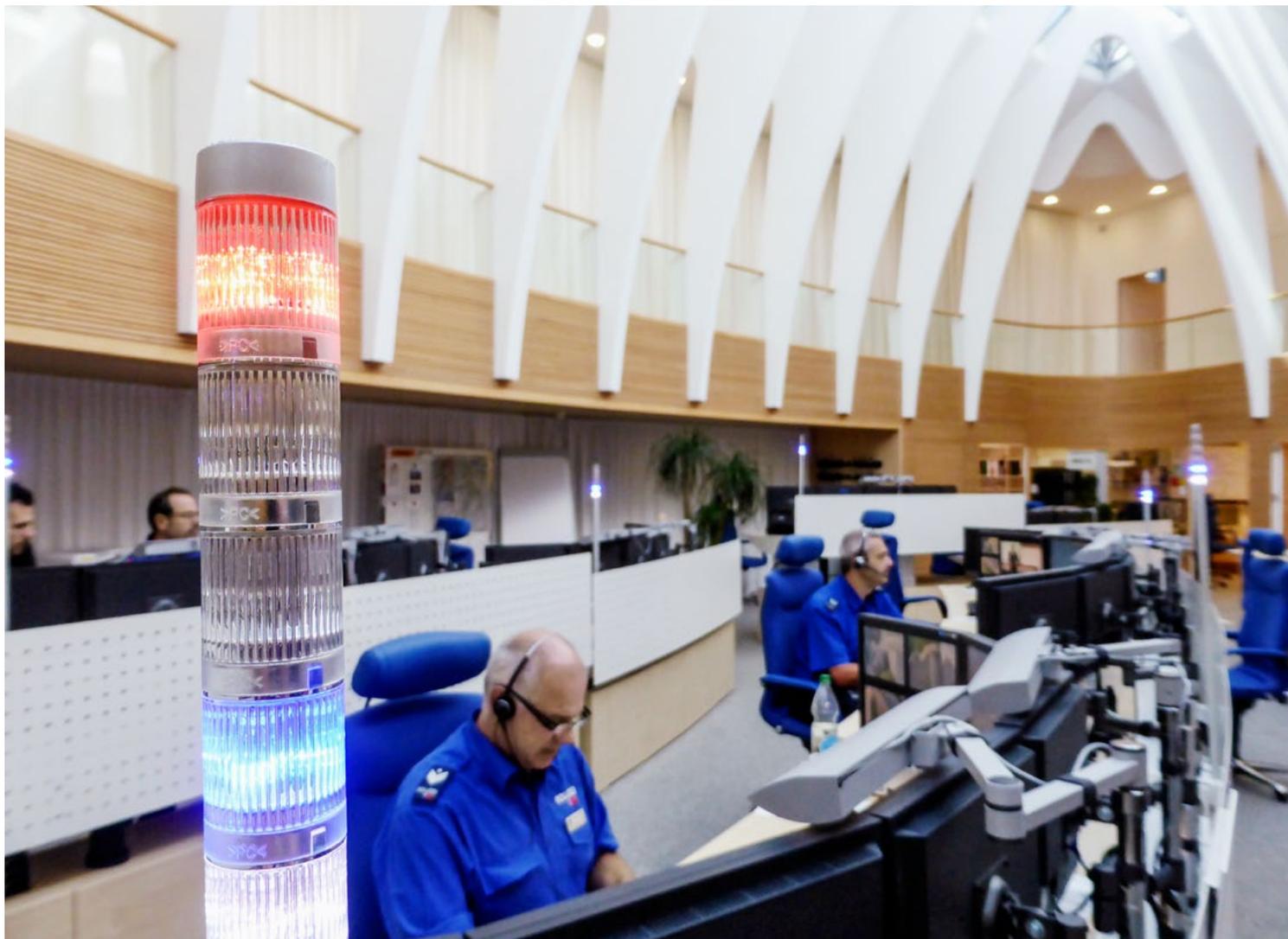
sieurs séquences différentes. L'EMCC de Saint-Gall a également saisi cette opportunité et est resté impliqué dans le projet: l'auteur de cet article, responsable de l'aide à la conduite de l'EMCC, a présenté la communication en cas d'événement lors de ces cours et est depuis responsable de la formation et de l'encadrement des utilisateurs d'Alertswiss. Cette année, les personnes chargées du service de piquet de l'EMCC, les représentants de la police, les responsables de la communication des autorités, les états-majors régionaux, ainsi que les membres du groupe de travail sécheresse seront formés. De cette manière, une formation homogène sera garantie dans tout le canton et chacun sait à qui s'adresser.

Le système Alertswiss a été accueilli très favorablement, tant dans le rapport du chef d'état-major que par le groupe de travail sécheresse et par les états-majors régionaux. Mais malgré l'écho positif, il reste difficile d'amener les membres des éléments d'intervention à consacrer le temps nécessaire à l'information et à la formation. C'est sans doute dû au fait que d'une part, tous n'ont pas encore entièrement saisi l'utilité de la plate-forme et d'autre part, parce qu'il règne une certaine réticence à l'idée de devoir coordonner un autre outil pendant la gestion de l'événement.

En réaction à ce défi, il convient de mieux faire connaître l'utilité d'Alertswiss et d'en convaincre les partenaires. Il faut faire connaître ce très bon outil de communication pour stimuler l'intérêt et l'enthousiasme des membres des éléments d'engagement à son égard.

### Processus éprouvés

En cas d'alarme, les compétences sont réglées de manière claire et uniforme dans le canton de Saint-Gall: le déclenchement de l'alarme et des messages ICARO (diffusés à la radio) se fait par l'intermédiaire de la centrale cantonale d'appels d'urgence. Ce processus est connu et a fait ses preuves. Les responsables du canton ont vite compris que



Dans le canton de Saint-Gall, la centrale d'appel d'urgence cantonale est responsable du déclenchement de l'alarme et de l'envoi des messages ICARO (messages à la radio).

ce processus constitue une valeur sûre, également pour Alertswiss, parce qu'il est simple et rapide. Les rédacteurs formés de la police, de l'EMCC, du service de communication du canton et de la Centrale nationale d'alarme obtiennent un accès à la plate-forme de saisie auprès d'Alertswiss.

Ce nouveau système offre de nouvelles possibilités techniques grâce auxquelles la saisie peut s'étendre à d'autres organes. Le cas échéant, d'autres éléments d'intervention devraient-ils être formés comme rédacteurs et disposer d'un accès direct à la plate-forme de saisie? Pour le canton de Saint-Gall se posait la question de savoir si une saisie adéquate resterait garantie dans ce cas.

A première vue, cela paraît une bonne solution. Les états-majors de conduite régionaux disposent de responsables de communication qui seraient en mesure d'assumer cette tâche à haute responsabilité. En cas d'événement nécessitant une intervention suprarégionale, un certain nombre d'informations serait toutefois diffusé.

Les opérateurs de la centrale cantonale d'appel d'urgence seraient également chargés de gérer tous ces messages, au-delà des nombreux appels d'urgence: leur rôle est de vérifier, uniformiser, regrouper et diffuser les messages. Dès lors, il paraît quasiment impossible de s'assurer que ces messages répondent toujours aux exigences de qualité d'Alertswiss.

### Il convient de faire connaître l'utilité d'Alertswiss et d'en convaincre les partenaires.

De notre point de vue, l'assurance qualité doit être effectuée par un organe supérieur. Une tâche que l'état-major de conduite cantonal peut assumer. Dans le canton de Saint-Gall, il est rattaché au bureau de coordination protection de la population du Service des affaires militaires et de la protection civile. La collaboration entre la personne de piquet de l'EMCC et la police cantonale est bien



Le canton de Saint-Gall a élaboré un formulaire qui permet aux éléments d'intervention de préparer correctement les messages destinés à la centrale d'appel d'urgence cantonale. Un collaborateur de piquet de l'état-major cantonal de conduite en assure la qualité.

rodée. Le défi consiste à interposer le rédacteur EMCC entre les éléments d'intervention et la centrale cantonale d'appel d'urgence.

Afin de garantir un déroulement simple et efficace, les interfaces systèmes des catégories et des types d'événements, de leurs conséquences et des instructions de comportement à adopter doivent être connues des responsables de la communication des éléments d'intervention. Sans quoi le rédacteur se verra confronté à des demandes de précision, ce qui impliquerait des retards. Là encore, il s'agit de concevoir une communication homogène, professionnelle et rapide. Dans le but d'obtenir une préparation optimale de la messagerie, les responsables doivent disposer des connaissances nécessaires sur Alertswiss. C'est dans ce but que l'EMCC de Saint-Gall a rédigé un document de travail.

### Les informations doivent être fondées, ciblées, pertinentes et appropriées.

Ce document montre quels modèles (concernant des types d'événements, leurs conséquences, les instructions de comportement à adopter) sont disponibles sur l'outil de saisie d'Alertswiss, quelles informations sont nécessaires au rédacteur si l'on renonce à l'emploi d'un modèle et de quelles autres informations il a besoin pour déclencher l'alerte. Des planifications prévisionnelles pour différents scénarios ont été intégrées au document. Cela permet aux responsables de la communication des éléments d'intervention de préparer au mieux les messages à l'attention du rédacteur. En cas d'événement, un respon-

sable de la communication peut élaborer le message au moyen du document de travail et l'envoyer au rédacteur par mail pour la garantie de qualité, ce rédacteur (la personne de piquet de l'EMCC de Saint-Gall) assurera alors le déclenchement de l'annonce par la centrale cantonale d'appel d'urgence.

#### Autres défis

La procédure en cas d'alarmes et d'alertes est connue et a fait ses preuves, aucun changement de structure n'est prévu. En revanche, dans le domaine de la diffusion des informations, des incertitudes n'ont pas encore été écartées et des directives communes devront être établies: jusqu'à maintenant, les autorités ont diffusé des informations dans les journaux, à la radio ou sur des sites internet, à présent de nouveaux canaux de communication existent aussi. Il convient donc de déterminer comment utiliser au mieux l'appli, quelles informations doivent passer par les instruments éprouvés et lesquelles par l'intermédiaire de la nouvelle application.

Les discussions – après consultations ou exposés sur le nouvel Alertswiss – montrent qu'il vaut mieux ne pas recourir à l'appli pour des événements de tous les jours, alors que d'autres canaux existent déjà (embouteillages des heures de pointe). Il faut pourtant l'utiliser, faute de quoi la population l'oubliera. Les informations doivent être fondées, ciblées, pertinentes et appropriées. Mais comment décider ce qui doit passer dans quel canal? Qui définira le cadre? Chaque événement est différent et demande une approche spécifique. Pour pouvoir définir le cadre, le processus de diffusion des informations doit être coordonné avec les responsables de la communication des éléments d'intervention. L'objectif est d'avoir des directives régissant les interventions.

Ces prochains temps, le principal défi consistera donc à s'entendre rapidement avec les éléments d'engagement, à formuler les directives et à institutionnaliser l'émission des messages par le service de piquet de l'EMCC. L'état-major cantonal de conduite saint-gallois est convaincu que ce très bon produit sera accueilli à bras ouverts par les participants à la gestion des événements et que tous tireront à la même corde. Ainsi, la population reconnaîtra aussi la valeur de cette nouvelle offre et l'utilisera à son tour.

#### Nicole Derungs

Membre état-major central I, canton de Saint-Gall

Développement d'Alertswiss

# Travail d'équipe pour la protection de la population

Grâce au développement d'Alertswiss, la transmission de l'alarme à la population entre dans une nouvelle ère. De nombreux acteurs ont collaboré étroitement, et continuent de le faire, afin de créer un système d'alarme global. Tout au long du projet, le travail d'équipe aura donc été un facteur déterminant. Nous donnons ici la parole à quelques-unes des personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet complexe.

**Mathias Wellig est le directeur général d'Ubique Innovation, entreprise sise à Zurich qui emploie 22 personnes. Après avoir déjà développé la première version de l'appli Alertswiss, Ubique Innovation s'est également chargée de son extension.**

La nouvelle version met l'accent sur la transmission de l'alarme à la population. Celle-ci peut désormais recevoir des alarmes, des alertes et des informations officielles via l'appli. Au moment même où la sirène retentit, on peut déjà obtenir des informations complémentaires. Les gens ont généralement leur smartphone sur eux, l'alarme est donc toujours au plus près de la population. Lors du développement des nouvelles fonctions, nous avons dû faire en sorte que l'appli fonctionne en tout temps. En cas d'urgence, les informations doivent absolument parvenir



à l'utilisateur. En même temps, il faut aussi éviter la diffusion d'informations erronées. Maintenant que l'appli est terminée, nous nous réjouissons des retours des utilisateurs.

**Markus Garmatter est instructeur spécialisé dans l'aide à la conduite à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Il est responsable de la formation Polyalert et Alertswiss.**

Les expériences acquises durant la formation sur le nouveau système ont été très positives. En effet, nous pouvions déjà compter sur un produit bien conçu. Bien sûr, nous avons profité des enseignements tirés lors des formations sur Polyalert et Polycom. Nous avons participé au développement de l'appli et avons pu y intégrer les besoins des instructeurs. En octobre 2017, nous avons déjà pu organiser un cours préparatoire pour les personnes chargées de l'instruction dans les cantons. Nous avons



rencontré un défi majeur: la formation a été mise au point en même temps que le système, ce qui nous a laissé peu de temps pour nous préparer.

**Jean-Christophe Sauterel est responsable de la prévention et de la communication à la police cantonale vaudoise. Il a représenté les intérêts de la police et des cantons au sein du comité de projet.**

Grâce à Alertswiss, nous disposons pour la première fois en Suisse d'un système centralisé parfaitement adapté aux besoins des cantons qui permet de diffuser des informations sur divers canaux. Tout le processus s'est déroulé de façon ouverte et dans un esprit de camaraderie: l'OFPP a lancé le projet Alertswiss et travaillé étroitement avec les cantons. Il était très important qu'en tant qu'utilisateurs principaux, les cantons participent au développement d'Alertswiss dès le départ. Dans un projet d'une telle envergure, le défi principal est de trouver une approche commune. Davantage qu'entre la Confédération



et les cantons, c'est entre les cantons eux-mêmes qu'il a fallu rechercher un consensus, et ce malgré des structures, des approches et des processus différents. Il était important de définir une procédure qui mette tout le monde d'accord.

**Natalie Casetti a été bêta-testeuse de l'appli Alertswiss. Elle fait donc partie d'un groupe de citoyens qui ont pu tester et évaluer l'application.**

Je voulais apporter le point de vue de ceux et celles qui ne sont pas nés avec un smartphone dans la main et qui doivent apprendre à utiliser une appli. Je voulais voir si Alertswiss était adapté à nos connaissances. A mon avis, l'intérêt principal de cette appli est qu'elle rapproche beaucoup les autorités et la population. Jusqu'ici, on devait allumer la radio après avoir entendu une sirène pour connaître la raison de l'alarme. Grâce aux consignes de comportement dans l'application, je peux réagir bien plus vite qu'avant. De plus, les gens n'ont plus forcément de



poste radio, alors que la plupart d'entre nous a son smartphone à portée de main.

**Alexandre Pugin et Raphaël Pasquali sont les fondateurs de The Workshop. Cette agence de design sise à Genève a créé les pictogrammes d'Alertswiss.**

Nous avons commencé par observer comment les pictogrammes avaient été dessinés jusqu'ici. Nous nous sommes notamment inspirés du travail de Josef Müller-Brockmann pour les CFF. Après cette phase de recherche, nous avons créé une sélection de pictogrammes dont nous avons testé la clarté au moyen d'un sondage. Dans un pays comme la Suisse, à la fois multiculturel et plurilingue, la difficulté a été de s'assurer que les informations sont compréhensibles indépendamment de la langue, de la religion ou de la culture des gens. De plus, les pictogrammes doivent parfois transmettre des messages complexes. Pour avertir d'une crue prochaine, nous avons par exemple commencé par dessiner une maison, de l'eau et



une élévation avant de les combiner en un pictogramme. Pour ce faire, nous avons parfois eu recours à des animations où se succèdent plusieurs symboles, comme dans un livre d'images.

**Victor Buser est malentendant. Il a suivi le développement de l'appli Alertswiss en qualité de représentant de la Fédération suisse des sourds.**

Quand une sirène retentit, les sourds ne le remarquent pas. Nous dépendons de nos voisins pour apprendre que quelque chose se passe. En 1986, de nombreuses personnes sourdes n'ont ainsi pas su qu'un incendie ravageait Schweizerhalle. Après divers ateliers avec des personnes malentendantes, il nous a semblé évident que le meilleur moyen de les alerter était de leur envoyer des notifications push. Les smartphones font partie du quotidien des sourds. Nous nous en servons pour nous informer et pour communiquer. Grâce à Alertswiss, des notifications nous alertent lorsqu'un événement survient, ce qui rend l'application très utile.



**Sarah Kehrli est spécialiste de la communication à l'OFPP et membre de la direction de projet d'Alertswiss.**

De nombreuses personnes différentes ont participé au projet Alertswiss au sein de l'OFPP et auprès de nos partenaires externes. En effet, nous avons beaucoup échangé avec les cantons et les organisations d'aide aux personnes handicapées, mais aussi avec la population au moyen d'un test bêta. Nous avons ainsi pu prendre en compte ces différents besoins durant le développement d'Alertswiss. L'OFPP avait depuis un certain temps l'idée de transmettre l'alarme directement sur les téléphones portables. En effet, nous observons constamment les technologies que les autres pays utilisent pour donner l'alarme. Afin de savoir laquelle est la plus fiable, nous avons procédé à une étude



préliminaire. A l'avenir, nous aimerions lier des canaux supplémentaires au système pour diffuser les alarmes, les alertes et les informations à la population.

## Également sur vidéo

Vous trouverez toutes les interviews sur YouTube ou dans le blog Alertswiss:

[www.youtube.com/alertswiss](http://www.youtube.com/alertswiss)

[www.blog.alertswiss.ch](http://www.blog.alertswiss.ch)

Information de la population par la Confédération en cas de crise (IPCC)

# Quelle suite pour la radio d'urgence?

Avec Alertswiss, les autorités sont sorties des sentiers battus dans le domaine de l'alarme et de l'information de la population pour emprunter une piste menant dans le monde numérique. Cette évolution comporte cependant un nouveau défi pour informer la population: la transition des ondes ultra-courtes (OUC) au DAB+ remet en question l'avenir de la radio d'urgence à moyen terme.

La Suisse dispose d'un réseau étendu de sirènes permettant de transmettre l'alarme à la population en cas de danger. Avec près de 5000 sirènes fixes et 2200 sirènes mobiles, les autorités atteignent presque l'ensemble de la population suisse. En principe, l'alarme générale est déclenchée en cas de danger pour la population. L'alarme eau est en outre installée dans les zones à risque situées en aval des barrages. Elle avertit la population en cas de danger immédiat émanant d'un ouvrage d'accumulation.

## Les sirènes et la radio restent des piliers

Les sirènes fixes sont très robustes et peuvent résister à des événements majeurs. Elles disposent d'une alimentation électrique de secours et fonctionnent même après une coupure de courant prolongée. Les sirènes mobiles peuvent être montées sur des véhicules d'intervention et utilisées pour donner l'alarme dans les régions à faible densité de population ou pour remplacer des sirènes fixes défectueuses. Ce sont les organes d'intervention de la protection de la population qui sont responsables de déclencher les sirènes, en particulier la police et les sapeurs-pompiers. Ils sont prêts à intervenir 24 heures sur 24, 365 jours par an.

## Des stations équipées d'émetteurs de secours OUC d'une très grande capacité et particulièrement protégées sont réparties dans toute la Suisse.

L'autorité qui déclenche l'alarme diffuse dans un deuxième temps des informations sur le danger et des consignes de comportement via la radio et d'autres médias. Les stations de radio sont légalement tenues de diffuser ces informations des pouvoirs publics. La diffusion via les premières chaînes de la Société suisse de radiodif-

fusion et télévision (SRG SSR) est également assurée à tout moment de la journée et à n'importe quel jour de l'année par ICARO (Information Catastrophe Alarme Radio Organisation), le dispositif spécial en cas d'urgence. En outre, les organisations policières disposent d'une liaison directe aux radios privées, ce qui permet, en général, aux informations étatiques d'être diffusées sur ces chaînes. De nombreuses stations radio privées n'ont cependant pas de rédaction occupée en permanence et ne peuvent donc pas garantir la diffusion d'informations d'urgence.

## La voix qui traverse le béton

Actuellement, les informations en cas d'urgence et de catastrophe sont diffusées sur OUC et DAB+. En cas d'événement grave, il est cependant possible que l'organisation et l'infrastructure nécessaire à la diffusion d'informations par radio ne fonctionnent plus. Des catastrophes, comme un séisme, un accident chimique ou une attaque terroriste, peuvent se produire à n'importe quel moment et sans préavis; une situation d'urgence comme une panne de courant prolongée ou une défaillance des systèmes de télécommunication en raison d'une cyberattaque est également possible.

C'est la raison pour laquelle il existe en Suisse un système permettant à la Confédération d'informer la population lors de situations de crise, en court la radio IPCC: les éléments supplémentaires exploités par la Confédération complètent l'infrastructure des radios SSR. Des stations équipées d'émetteurs de secours OUC à très grande capacité et particulièrement protégées sont réparties dans toute la Suisse. Elles sont utilisées en cas de défaillance de l'infrastructure d'émission standard. En outre, des émetteurs mobiles d'urgence peuvent rapidement être mis en place pour les compléter. Grâce à cela, les autorités



En cas de catastrophe, les autorités informent la population par radio. Sur l'image: la tour émettrice du Rigi.

peuvent informer la population au moyen des OUC en cas de situation d'urgence.

Les débuts de la radio IPCC remontent à la Seconde Guerre mondiale: peu après le commencement des hostilités, en septembre 1939, la Division presse et radio (DIPRA) était créée comme état-major spécial. Sa tâche principale était la surveillance et la censure des médias

suisse. Dès le début, la DIPRA a fait office de service de presse de l'armée et diffusait des informations à la population. Toujours pendant la Seconde Guerre mondiale, une organisation d'urgence pour la production et la diffusion d'émissions radio a été mise en place. Ces structures ont perduré une fois la paix revenue et ont été renforcées au temps de la guerre froide.



Pour les cas d'urgence, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) dispose de son propre studio radio protégé à l'OFPP.

Après un long travail de mise au point, le projet militaire OUC77 a été réalisé à partir de 1980. Des émetteurs de secours OUC ont été installés et renforcés pour assurer la couverture radio de toute la Suisse. Techniquement, le système est conçu de telle sorte qu'il est possible de capter la radio dans les caves et les abris jusqu'au deuxième sous-sol, d'où l'ex-

pression devenue populaire: «la voix qui traverse le béton».

#### Après le remplacement des OUC par DAB+

En 2004, le Conseil fédéral chargeait la Chancellerie fédérale (ChF) de garantir et de coordonner l'information de la population par le réseau radiophonique OUC existant dans toutes les situations. L'infrastructure et les aspects techniques d'OUC77 ont été repris dans le système actuel de la radio IPCC. Sur le plan organisationnel, la direction est désormais civile: l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) garantit l'exploitation de la radio IPCC. Pour ce faire, il collabore avec différents partenaires, en particulier avec la SSR et Swisscom Broadcast pour les aspects techniques, avec l'armée pour l'exploitation des émetteurs de secours fixes et mobiles, et avec la ChF et la SSR pour la réglementation des processus de rédaction. La radio IPCC est donc un élément essentiel de la Confédération pour donner l'alarme à la population et l'informer. C'est de loin le système le plus sûr et le plus fiable pour diffuser des informations des autorités en cas de crise et de

situation d'urgence. C'est le cas actuellement, mais qu'en sera-t-il à moyen et long terme? La SSR, les radios privées et les fabricants – soit toute l'industrie de la radiodiffusion – misent sur la carte DAB+. Dès 2020, la diffusion radio analogique par OUC doit être remplacée progressivement. Selon l'état actuel de la planification, ce sera littéralement le silence radio sur les chaînes OUC dans la vie de tous les jours en Suisse, au plus tard d'ici la moitié des années 2020. De plus, les habitudes évoluent, notamment avec le streaming et l'écoute en différé.

Qu'est-ce que cela signifie pour la protection de la population? En principe, l'exploitation des émetteurs de secours est garantie jusqu'en 2027 et pourrait même persister au-delà. Néanmoins, s'il n'existe plus de réception OUC au quotidien, les auditrices et auditeurs devraient, en cas de catastrophe et si les émetteurs ordinaires venaient à tomber en panne, régler leur poste radio sur les OUC afin de pouvoir recevoir les informations des autorités. Les postes de radio DAB+ usuels du commerce sont normalement équipés d'une réception OUC. Pendant combien de temps en sera-t-il le cas? Et même si les appareils pouvant recevoir les OUC restent disponibles, qui saura alors encore comment enclencher la réception OUC et trouver la bonne chaîne du premier coup? Dans la protection en cas d'urgence, il est fondamentalement discutable de miser sur un système qui n'est employé qu'en cas de catastrophe. Les utilisatrices et utilisateurs n'ont plus le savoir-faire nécessaire. En outre, ceux-ci se trouvent généralement dans une situation de stress: les obstacles et les difficultés peuvent avoir des répercussions particulièrement fortes.

#### Décision politique

En résumé, la question qui se pose est la suivante: pendant encore combien de temps la diffusion des informations radio par OUC sera-t-elle efficace et judicieuse si les OUC ne sont plus utilisées au quotidien par la population? L'OFPP est en train d'examiner cette question de façon approfondie avec ses partenaires et d'élaborer des options pour la suite. Au vu d'un éventuel développement ou remplacement de la radio IPCC, il faut finalement poser deux autres questions fondamentales: quel degré de sécurité contre les défaillances doit avoir un système central d'information de la population par les autorités en cas de crise? Et la population doit-elle pouvoir continuer à recevoir des informations dans les abris? Autrement dit, la voix doit-elle encore traverser le béton? Les décisions à ce sujet seront prises au niveau politique au cours des prochaines années.

## Deux signaux d'alarme

### Alarme générale

Son oscillant continu diffusé pendant une minute

Consignes de comportement:

- écouter la radio;
- suivre les consignes des autorités;
- informer les voisins.

### Alarme eau

Douze sons graves de 20 secondes chacun, se succédant à des intervalles de dix secondes

Consignes de comportement:

- quitter immédiatement la zone menacée;
- suivre les instructions et les consignes des autorités locales.

### Kurt Mürger

Chef de la Section Communication, OFPP

### Mirdita Useini

Stagiaire universitaire en communication, OFPP

Appui des cantons aux mesures de la Centrale nationale d'alarme

## Réorganisés, mieux équipés et mieux formés

**Les postes d'alerte atomique vont être remplacés par le soutien cantonal aux mesures de la Centrale nationale d'alarme (SCAM-CENAL). Les équipes de mesure mobiles seront réorganisées, toucheront un nouvel équipement et bénéficieront d'une formation mise à jour pour améliorer le relevé de la situation radiologique.**

Les postes d'alerte atomique (PAAT) sont desservis par des agents des cantons spécialement équipés et formés (il s'agit en général de policiers et de sapeurs-pompiers), qui peuvent effectuer dans les meilleurs délais des mesures de la radioactivité pour le compte de la Centrale nationale d'alarme (CENAL), une division de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Rapides, décentralisés et mobiles, ils appuient l'organisation de prélèvement et de mesure. En cas d'augmentation de la radioactivité sur un vaste périmètre ou si différents événements se produisent simultanément, les interventions nécessaires représentent une surcharge importante, notamment pour la police. Pour y remédier, la Confédération et les cantons ont lancé en 2015 un projet pour optimiser les PAAT, qui seront réorganisés, toucheront un nouvel équipement et verront leur formation mise à jour.

### Rattachés aux éléments de radioprotection

Dans la plupart des cas, le nouveau soutien aux mesures de la Centrale nationale d'alarme (SCAM-CENAL) est rattaché aux éléments de radioprotection. Certains cantons ont opté pour une organisation différente ou se sont regroupés. En cas d'événement, ce sont les centrales d'engagement des polices cantonales qui donnent l'alerte. Quant à l'instruction, elle a été adaptée à la nouvelle ordonnance sur la formation en radioprotection. Les agents du SCAM-CENAL ne peuvent pas se contenter de mesurer le débit de dose mais doivent aussi être à même de déterminer leur contamination afin de se protéger. C'est l'OFPP qui fournit les appareils de mesure.



Cristina Poretti, responsable adjointe du projet, remet le nouvel équipement de mesure à Thomas Aldrian, coordinateur SCAM-CENAL du canton d'Argovie.

La réorganisation a nécessité l'établissement de nouveaux contrats que l'OFPP a signés avec presque tous les cantons. La livraison des nouvelles valises de matériel a commencé début juin 2018. Durant la dernière phase du projet, la CENAL remanie la documentation d'intervention en collaboration avec certains prestataires cantonaux. Les premières mesures de contrôle sont prévues au quatrième trimestre 2018, de sorte que l'ensemble des SCAM-CENAL devraient être opérationnels en janvier 2019.

*Ch. Fuchs, OFPP*

## Organisation de prélèvement et de mesure

L'organisation de prélèvement et de mesure (OM) en cas d'augmentation de la radioactivité est un réseau réunissant les ressources de la Confédération, des cantons et d'autres institutions. Sa colonne vertébrale est constituée par les sondes fixes de la CENAL réparties dans toute la Suisse (NADAM) et le réseau de mesure qui quadrille les environs des centrales nucléaires suisses (MADUK). À cela s'ajoutent les moyens de mesure de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), qui effectuent des prélèvements dans l'air et relèvent aussi, depuis peu, la radioactivité dans les cours d'eau.

Selon les besoins, l'OM est complétée par des moyens mobiles: dispositifs de mesure aérienne (aéroradiométrie) mis en œuvre conjointement par la CENAL, le centre de compétences NBC-DEMUNEX de l'armée et les Forces aériennes, les équipes de prélèvement et de mesure de diverses organisations, les équipes mobiles de radioprotection de l'Institut Paul Scherrer (permanence), les sondes mobiles autonomes pouvant être rapidement déplacées et le soutien cantonal aux mesures de la CENAL (SCAM-CENAL). En cas de dégagement de radioactivité, les laboratoires de la Confédération et des cantons analysent des échantillons prélevés dans l'environnement ou sur des denrées alimentaires. La CENAL évalue toutes les données afin d'obtenir une vue d'ensemble de la situation radiologique.

## Présentation électronique de la situation (PES)

# Nouveau système bientôt sur les rails

**La présentation électronique de la situation (PES), mise au point et utilisée par la Centrale nationale d'alarme (CENAL), est un outil précieux permettant de partager les informations entre les partenaires de la protection de la population et de la sécurité intérieure et extérieure. Le système est en cours de modernisation.**

En service 24 heures sur 24 depuis une dizaine d'années, la deuxième génération de la présentation électronique de la situation (PES) a fait ses preuves lors d'innombrables exercices et interventions réelles. Le système est employé par quelque 5000 utilisateurs appartenant à 300 organisations différentes, en Suisse comme à l'étranger. Cette diversité a permis d'amasser un trésor d'expériences et de feedback. Dans le même temps, les cybermenaces ont gagné en importance et le volume de données échangées a pris de l'ampleur.

### La PES doit être utilisable pour des organisations de milice.

La modernisation vise un double objectif: respecter les prescriptions de sécurité tout en améliorant la convivialité du système. La PES doit être compatible avec les organisations de milice. Autrement dit, son usage doit rester simple et intuitif pour les membres d'organisations qui ne l'emploient que sporadiquement et sous une forte pression lors d'interventions. En outre, l'architecture sous-jacente a été modifiée de sorte qu'elle réponde aux exi-

gences actuelles posées par la gestion de grands volumes de données.

### Nouveaux logins individuels

Le plus grand changement pour les utilisateurs, ce sont les logins individuels. Jusqu'ici, des organisations entières se servaient des mêmes données d'accès. La Confédération a mis fin à cette situation en exigeant désormais une authentification à deux facteurs pour chaque accès personnalisé. Les utilisateurs devront par conséquent s'enregistrer au moyen d'une procédure déjà en vigueur dans leur organisation ou via un code reçu par SMS. L'administration fédérale et les corps de police auront recours à la carte PKI ou au portail SSO du DFJP, déjà en place. Dorénavant, les données de contact seront traitées directement par le système. Il est essentiel qu'elles soient actuelles afin d'assurer le fonctionnement de la PES en cas d'engagement réel. Tous les administrateurs d'utilisateurs ont été formés par la CENAL.

La nouvelle PES propose une interface rafraîchie, plus moderne et plus lisible, avec des fonctions plus faciles à employer et à personnaliser. On pourra ainsi créer des favoris ou s'abonner à des flux d'information en étant averti par SMS ou par mail dès qu'un nouveau contenu est publié.

## Réseau national de suivi de la situation et PES

Parallèlement à la nouvelle présentation électronique de la situation, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) mène un projet de réseau de suivi de la situation en collaboration avec les organisations partenaires de la Confédération, les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques. À partir de 2024, certains contenus importants pour la conduite des opérations doivent être réunis au sein d'un réseau national de suivi de la situation afin de pouvoir être utilisés au niveau stratégique. Dans ce but, il faut créer des passerelles entre les systèmes de conduite et de suivi de la situation existant à l'heure actuelle. À moyen et à long terme, ce projet doit aussi contribuer à la standardisation de différents systèmes incompatibles aujourd'hui. Le réseau national de suivi de la situation pourra alors fusionner avec la PES et ses fonctionnalités.

Le projet W-ELD (modernisation de la PES), mené conjointement par l'OFPP, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) et fedpol, assurera la couverture des besoins actuels pour la PES et son fonctionnement au moins jusqu'en 2024. Il faudra en outre, d'ici la clôture du projet fin 2021, pouvoir répondre avec souplesse à de nouveaux besoins, notamment ceux des partenaires du suivi de la situation au niveau opérationnel.

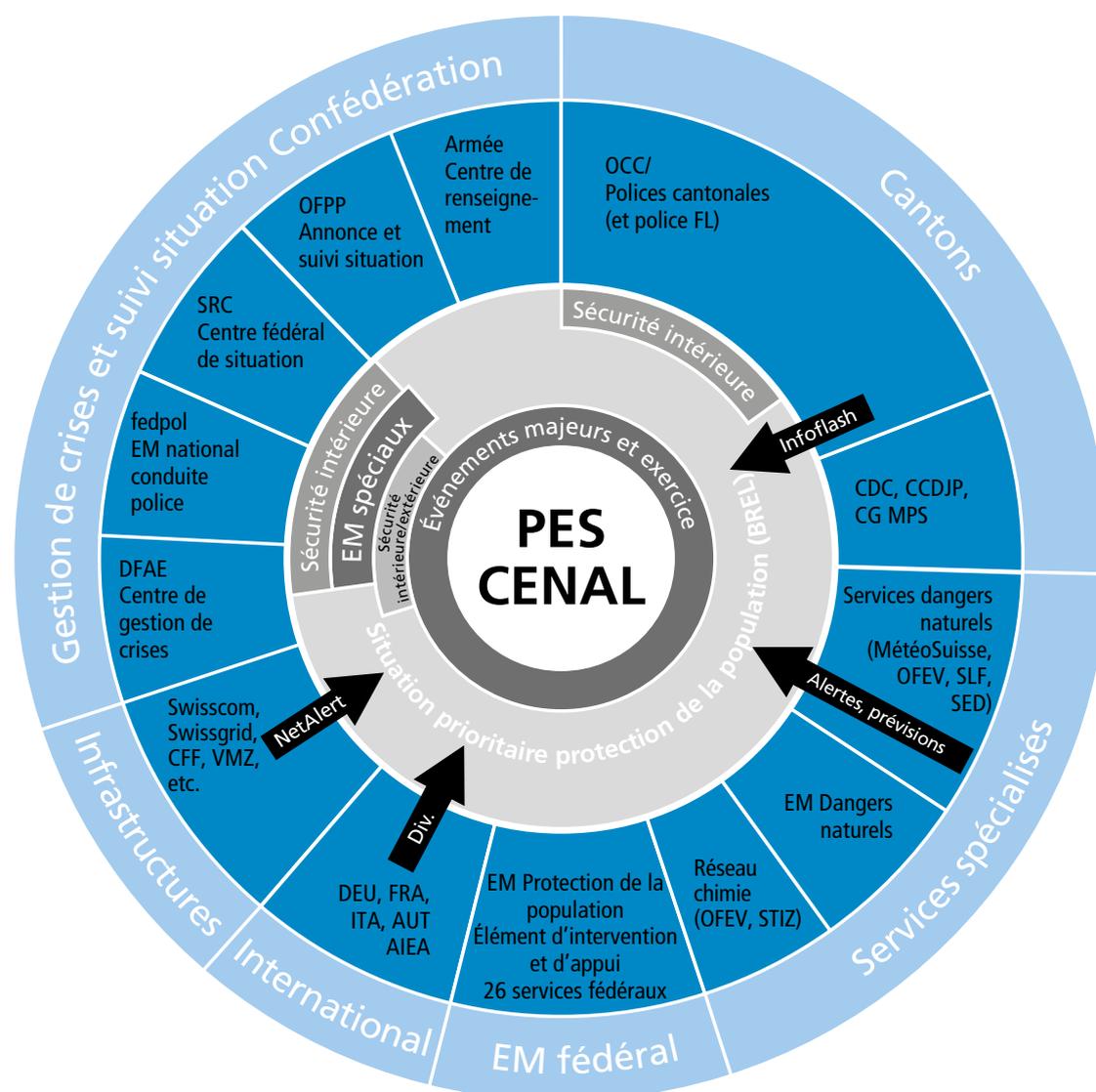
### La mise en place du login individuel représente la principale nouveauté pour les utilisateurs.

### Implémentation au printemps 2019

La nouvelle version sera implémentée au printemps 2019, dès que les administrateurs d'utilisateurs auront donné leur feu vert. D'autres systèmes d'authentification (tokens) seront mis en place l'année prochaine. On trouvera davantage d'informations sur la nouvelle PES à la rubrique dédiée dans le système actuel.

### Christian Fuchs

Chef de la Section Communication en cas d'événement, Centrale nationale d'alarme (CENAL), OFPP



Dans les domaines de la protection de la population et de la sécurité intérieure, les utilisateurs de la présentation électronique de la situation (PES) sont les suivants : états-majors cantonaux et polices cantonales, Chancellerie fédérale, centres de suivi de la situation et de gestion de crises de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), Service de renseignement de la Confédération (SRC), armée, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), État-major national de conduite Police, différents exploitants d'infrastructures critiques et services spécialisés (dangers naturels, chimie), État-major Protection de la population avec ses différents éléments. Des autorités d'autres pays et des organisations internationales y ont également un accès partiel en fonction des scénarios. Des passerelles existent avec des systèmes actifs dans les domaines de la météo et des dangers naturels, la situation dans les cantons (Infoflash) et certains réseaux importants (NetAlert) de sorte que les informations sont présentées automatiquement dans la PES.

## Le Conseil fédéral veut un suivi électronique de la situation

Lors d'une catastrophe ou d'une situation d'urgence, tous les acteurs œuvrant à la protection de la population doivent pouvoir disposer des mêmes informations concernant l'état de la situation. Le Conseil fédéral a donc décidé, dans sa séance du 15 août 2018, de donner suite à un projet de système électronique coordonné de suivi de la situation. Il veut ainsi remédier à une faiblesse du dispositif de gestion de crise. Le projet sera intégré au message concernant le crédit d'ensemble pour le système national d'échange de données sécurisé.

Travaux de recherche sur la préparation individuelle aux catastrophes

## La population cherche de plus en plus à se renseigner sur les dangers

**La population en Suisse se sent plus fortement menacée aujourd'hui qu'au début de la décennie et cherche davantage à se renseigner sur les dangers et le comportement à adopter en cas d'événement. C'est ce que révèle un projet de recherche lancé par le Center for Security Studies (CSS) de l'EPF de Zurich, sur mandat de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).**

Pour être en mesure d'informer efficacement et de manière compréhensible sur les dangers, les autorités chargées de la protection de la population doivent cerner autant que possible le niveau de connaissance et le besoin d'information de la population. Quels sont les dangers qui préoccupent le plus celle-ci et qu'attend-elle de la part des autorités en matière de communication sur la préparation, tel est l'objet d'un projet de recherche mené sur plusieurs années par le Center for Security Studies (CSS) de l'EPF Zurich, mandaté par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Le sujet avait déjà été traité dans le cadre d'une étude en 2011. Il en était ressorti que les dangers les moins bien connus étaient également ceux pour lesquels le besoin de s'informer était le plus marqué. C'était notamment le cas des dangers d'origine technique et sociétale. Pour informer en matière de préparation, l'étude préconisait l'utilisation de sources fiables, de messages cohérents et de canaux d'information centralisés.

### Sensibilisation élevée aux risques de catastrophes

L'étude empirique menée actuellement révèle une sensibilisation généralement élevée de la population en Suisse aux risques de catastrophes, qu'elles soient d'origine naturelle, technique et sociétale. L'enquête portait sur 17 types de dangers. La sensibilisation a été mesurée sur la base de l'expérience personnelle et de la perception des dangers en général et s'est avérée encore plus élevée qu'en 2011.

Parallèlement à la perception des dangers, le besoin d'information a également évolué. Cette évolution se traduit notamment par un comportement nettement plus actif de la population en matière de recherche d'informations, en particulier sur les dangers d'origine technique ainsi que sur certains dangers d'origine sociétale comme les cyberattaques et les attentats terroristes, c'est-à-dire ceux qui sont aussi les plus méconnus.

Concernant les dangers de ce type, il semble y avoir un écart important entre, d'une part, le besoin d'information côté population, et, d'autre part, l'offre des autorités en la matière. L'information donnée par les autorités sur les dangers d'origine naturelle est plus étendue et, par ailleurs, connue d'une grande partie de la population.

### Internet comme principale source d'information

L'importance d'internet en tant que source d'information sur les dangers n'a cessé de croître. Cette tendance résulte non seulement du comportement actuel de la population mais également du souhait exprimé par celle-ci d'être informée par ce biais à l'avenir. Pas moins de 94 % des personnes en quête d'informations indiquent avoir recours à la toile. Dans la diffusion de l'information, les sites internet jouent un rôle particulièrement important, mais les applis mobiles sont également utilisées et consultées, de même que les réseaux sociaux.

Parmi les fournisseurs d'informations en ligne en matière de dangers, les autorités et les services spécialisés sont largement appréciés par la population et n'ont cessé de gagner du terrain au fil du temps. C'est ce que montre la nette augmentation que connaît l'utilisation de toutes les plates-formes sondées depuis 2011. Le lancement d'Alertswiss en tant que plate-forme centralisée pour la communication publique globale sur les dangers en 2015 a marqué une étape importante. Elle sert en premier lieu à informer la population sur les mesures de préparation à la maîtrise des catastrophes et situations d'urgence. Selon l'enquête de 2017, 14 % des personnes vivant en Suisse connaissent et utilisent cette plate-forme.

### Demande de brochures

Même s'ils ont perdu du terrain, les supports classiques restent très demandés et sont encore clairement privilégiés par la population en cas de catastrophe. Ainsi, les personnes sondées souhaiteraient en cas d'événement être informées en priorité par la radio (76 %), le déclenchement de sirènes (72 %) et la télévision (70 %). En ce qui concerne les informations sur la préparation, plus de 60% d'entre elles souhaiteraient qu'elles leur soient transmises à travers des brochures envoyées à leur domicile. Environ un quart aimeraient être informées au moyen de brochures mises à disposition par l'OFPP et les communes. D'autres chiffres viennent confirmer cet intérêt pour des supports d'information autres qu'internet. En effet, plus de 70 % des sondés disent se renseigner sur les dangers dans la sphère privée. Plus de 50 % recherchent ce type d'informations dans un contexte professionnel et encore près de 20 % auprès d'associations locales.

### Analyse approfondie des données

Les données recensées en août et septembre 2017 par l'Institut de recherche marketing et sociale Link ont servi de base empirique au projet en cours. Lors du recensement, l'institut a fait en sorte que ces données puissent être comparées avec celles de 2011, afin de pouvoir constater les changements éventuels survenus au fil du temps. Par ailleurs, des questions ont été ajoutées au questionnaire de 2011 afin de pouvoir recenser d'autres aspects liés à la préparation individuelle aux catastrophes. Pour s'assurer que l'échantillon soit représentatif de la population de la Suisse, des quotas (en fonction de l'âge, du sexe et de la région linguistique) ont été appliqués. L'échantillon était constitué de 750 personnes.

En juillet 2018, le CSS a publié une première étude, qui évalue les données sur la base de statistiques descriptives et se concentre sur les changements éventuels par rapport à l'étude initiale. Elle analyse l'état actuel des connaissances et le besoin d'information de la population vivant en Suisse en matière de préparation individuelle aux catastrophes et montre les changements qui peuvent être observés sur ce plan depuis 2011.

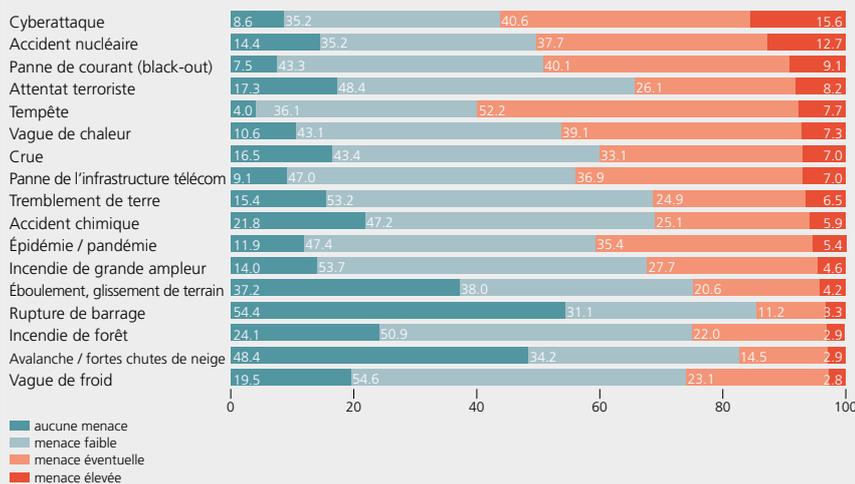
Les chercheurs du CSS approfondissent actuellement leur analyse dans le cadre d'une deuxième étude. Il s'agit entre autres d'étudier, à l'aide d'inférences statistiques, dans quelle mesure la perception individuelle des risques influe sur le niveau de connaissance et le comportement en matière de recherche d'informations au sein de la population.

### Linda Maduz

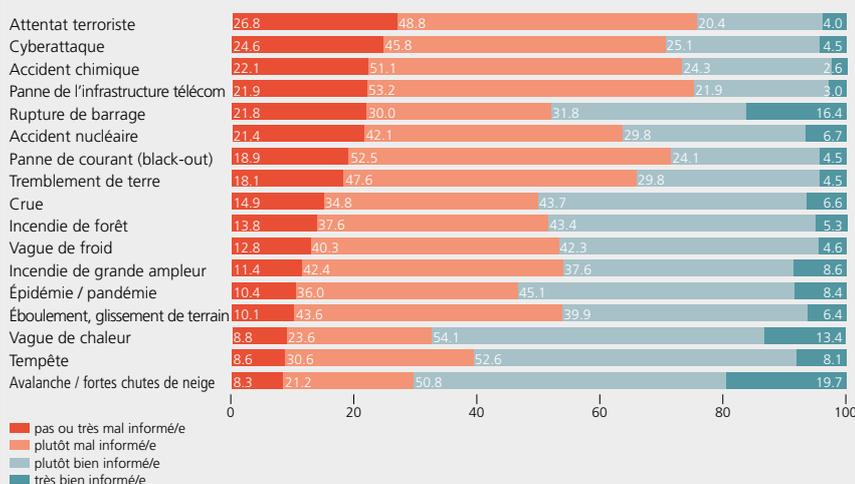
Senior Researcher, Risk and Resilience, Center for Security Studies (CSS), EPF de Zurich

Le rapport sur la préparation individuelle aux catastrophes est disponible (en allemand) sous [www.css.ethz.ch](http://www.css.ethz.ch) -> Publikationen -> Risk and Resilience Reports

### Évaluation personnelle des dangers



### Niveau de connaissance subjectif



### Utilisation de l'offre d'information des autorités et services spécialisés dans la gestion des dangers

Fournisseur d'information	Utilisé (%)	Internet (%)	Public. écrites (%)	Demande de renseignements (%)
Confédération	62.6	53.4	18.2	2.3
Canton	55.9	42.2	22.1	2.5
Commune	54.3	35.2	23.8	4.3
Spécialistes au sein de la police, des sapeurs-pompiers, des services sanitaires, etc.	56.6	40.6	17.3	8.2
Autres	58.0	49.3	14.4	3.4

## Exercice du Réseau national de sécurité 2019

# Une menace terroriste persistante

**Le deuxième exercice du Réseau national de sécurité (ERNS) aura lieu dans un an environ et les préparatifs pour ce scénario qui prévoit une menace terroriste persistante vont bon train. Cet exercice permettra de tester les instruments de sécurité de la Confédération, des cantons et de tiers.**

Le scénario du premier ERNS (2014) prévoyait une pénurie d'électricité ainsi qu'une pandémie. Les participants à l'ERNS 19 devront s'acquitter de tâches tout aussi complexes. La plateforme politique du Réseau national de sécurité a déjà approuvé le concept détaillé l'année dernière. L'exercice-cadre d'état-major qui aura lieu du 11 au 13 novembre 2019 en sera la partie principale.

### Lien avec l'ECS et l'EGU

Dans le cadre de la planification générale des grands exercices, il a été décidé de reconduire le scénario terroriste de l'Exercice de conduite stratégique 2017 (ECS 17) dans l'ERNS 19 et d'y intégrer l'Exercice général d'urgence 2019 (EGU 19). Les EGU ont toujours lieu en collaboration avec une centrale nucléaire. De plus, un exercice sur le thème NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique) dans le canton de Genève sera également intégré au scénario de l'ERNS 19.

## Le Service de renseignement de la Confédération a imaginé une organisation terroriste fictive pour l'ECS 17 et l'ERNS 19.

Le Service de renseignement de la Confédération a inventé une organisation terroriste fictive, le Front de libération global (FLG), afin de rendre l'ECS 17 et l'ERNS 19 aussi réalistes que possible. Son profil et ses motivations sont proches de la réalité et ont été inspirés par des attentats potentiels ou réels. Outre la menace terroriste persistante, les cyberattaques jouent un rôle prépondérant. Au cours de l'ERNS 19, la situation dégénérera suite à des attaques sur des infrastructures critiques, à des revendications sur fond de chantage et à des attentats imminents visant la population. Le scénario de l'EGU 19 prévoit quant à lui un accident dans la centrale nucléaire de Beznau.

Les participants à l'exercice, à savoir les instruments de politique de sécurité de la Confédération, des cantons, des communes et de tiers, auront donc fort à faire.

Durant la phase de préparation de l'exercice-cadre d'état-major, la direction d'exercice met déjà à disposition quatre rapports de situation périodiques qui permettent aux participants de se familiariser avec le scénario.

### Quatre sous-projets, six objectifs

Pour l'exercice, les participants sont sur leur lieu de travail habituel et la direction se trouve à Berne. Hans-Jürg Käser, conseiller d'Etat bernois et ancien président de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de justice et police, dirigera l'exercice. Le chef de projet Bernhard Wigger du domaine Politique de sécurité du Secrétariat général du DDPS sera son suppléant. L'ERNS 19 est divisé en quatre sous-projets – protection de la population, police, armée et communication de crise – et poursuit six objectifs. Il doit en effet examiner et documenter les points suivants:

- La Suisse est-elle en mesure de faire face à une menace terroriste durable? Quels sont les aspects déterminants en pareil cas?
- Comment la collaboration fonctionne-t-elle entre les organes de gestion des crises de la Confédération, des cantons et de tiers? Les mesures sont-elles coordonnées au sein d'une stratégie commune?
- Ces organes sont-ils rapidement à pied d'œuvre? Peuvent-ils tenir sur la durée? Disposent-ils d'un suivi de la situation consolidé?
- Les planifications préventives et mesures actuelles suffisent-elles pour faire face à des situations liées au terrorisme?
- La communication en cas de crise est-elle harmonisée entre Confédération, cantons et tiers?
- Comment les recommandations du rapport sur l'ERNS 14 ont-elles été mises en œuvre?

*Ch. Stotzer, OFPP*

## Perfectionnement des commandants de la protection civile

# Collaboration entre les cantons et la Confédération

**Les cantons et la Confédération collaborent étroitement au perfectionnement des commandants de la protection civile. Les cours sont variés et ont généralement lieu dans les cantons.**

Conformément à la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, 24 jours au maximum sont à disposition pour le perfectionnement des commandants de la protection civile. La Confédération utilise dix de ces jours de formation et les cantons entre cinq et douze. Ce temps ne suffit toutefois pas pour préparer les commandants de manière approfondie ou pour maintenir leurs connaissances à jour. C'est pourquoi la Confédération et les cantons organisent conjointement des cours de perfectionnement qui ont généralement lieu sur les sites d'instruction cantonaux.

### Des cours sur mesure

Le programme de ces formations d'un ou deux jours se base aussi bien sur les besoins des cantons et de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) que sur les désirs des commandants. Les contenus sont définis, élaborés et mis en œuvre en étroite collaboration par l'OFPP et les offices cantonaux.

Ces contenus sont très variés: outre les séances d'information, ils comprennent aussi des formations complémentaires dans les domaines de la conduite et de la communication ou encore des exercices d'intervention. En général, les cours de perfectionnement sont un savant mélange de tout cela. Les commandants et leurs remplaçants peuvent ainsi assimiler directement les informations dans le cadre de séquences théoriques et d'exercices, mais aussi planifier la mise en œuvre dans leur région.

### L'exemple grison

Le dernier cours de perfectionnement dans le canton des Grisons est un bon exemple: après les interventions à Bondo, cette formation a été utilisée afin de consolider les expériences des différentes compagnies et d'en tirer des mesures pour améliorer leur disponibilité opérationnelle. Après une introduction de Martin Bühler, chef de l'état-major cantonal de conduite, les commandants et leurs remplaçants ont parlé de leurs expériences en petits groupes et émis des propositions d'amélioration. Celles-ci ont ensuite été présentées au cours d'une discussion en plénum, permettant ainsi de les comparer dans un contexte global. Enfin, des mesures ont été définies en vue des nouveautés introduites par le projet Protection civile 2015+.



**Durant le dernier cours de perfectionnement dans les Grisons, on a surtout échangé des expériences acquises durant les interventions à Bondo.**

### Un modèle «gagnant-gagnant»

Les cours servent souvent à s'exercer au travail d'équipe au sein de la direction de l'intervention front au moyen de scénarios d'évènement majeur. Les commandants et leurs remplaçants participent à des rapports du front et planifient la mise en œuvre des missions dans les délais impartis. Les cantons d'Argovie et de Zurich ont déjà essayé d'intégrer les partenaires dans les formations. La collaboration entre les cantons et l'OFPP a fait ses preuves. Les cantons profitent des travaux de planification et de préparation des instructeurs fédéraux et de la prise en charge des coûts par la Confédération. Les instructeurs de l'OFPP ont quant à eux des retours directs du front et peuvent donc adapter les formations à la pratique et aux besoins des clients. Cette façon de travailler constitue un plus pour toutes les parties et favorise grandement la collaboration entre la Confédération et les cantons.

*M. Müller, OFPP*

État-major Protection de la population

## Tâches élargies par le Conseil fédéral

**Lors de sa séance du 2 mars 2018, le Conseil fédéral a décidé que l'État-major fédéral Protection de la population serait désormais chargé de gérer les événements de portée nationale concernant la protection de la population, qu'il s'agisse de tremblements de terre, de pandémies, d'accidents nucléaires ou de pannes d'électricité généralisées. Il entend ainsi améliorer la collaboration entre les services impliqués dans la protection de la population, collaboration essentielle en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. Une ordonnance totalement révisée sur le sujet est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018.**

Créé en 2011, l'État-major fédéral pour les événements atomiques, biologiques, chimiques et naturels (EMF ABCN) coordonne les interventions en cas de catastrophe et de situation d'urgence dans les domaines qui relèvent de sa compétence. Divers événements et des exercices ont mis en évidence la nécessité d'élargir son champ d'action. De leur côté, les cantons ont aussi exprimé à plusieurs reprises le souhait qu'un organe opérationnel central soit mis en place à l'échelon fédéral pour gérer les événements concernant la protection de la population. Ainsi le Conseil fédéral a chargé le DDPS en 2015 d'examiner la fonction et la structure de l'EMF ABCN.

### Champ d'action étendu

Le Conseil fédéral a élargi les tâches de l'état-major fédéral qui s'étendront dorénavant aux dangers tels que tremblements de terre, pandémies ou accidents nucléaires, tout comme aux pannes de courant généralisées ou aux pénuries d'électricité. L'ordonnance sur le sujet, totalement révisée, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018. Cette évolution permet de renforcer la collaboration entre les cantons, les exploitants d'infrastructures critiques et les services de la Confédération. Le Conseil

fédéral entend ainsi mieux protéger la population et éviter des dommages, ou du moins en réduire la portée. Eu égard aux tâches supplémentaires qui lui sont confiées, l'EMF ABCN change de nom et devient l'État-major fédéral Protection de la population (EMFP).

### Intégration des organes de conduite cantonaux

La structure et la composition de l'état-major changent également de manière, entre autres, à étendre la représentation des cantons en intégrant, outre les conférences gouvernementales, les organes de conduite cantonaux. Une autre amélioration concerne la collaboration avec les exploitants d'infrastructures critiques, qui peuvent désormais être consultés en cas de besoin. La Centrale nationale d'alarme de l'Office fédéral de la protection de la population constitue le noyau permanent d'un nouvel élément d'intervention et d'appui. La révision de l'ordonnance n'engendre aucun engagement financier supplémentaire pour les partenaires impliqués.

### Conseil fédéral

## Optimiser les réseaux de mesure

Le 5 septembre 2018, le Conseil fédéral a approuvé le rapport «Harmonisation des réseaux fédéraux de mesure», qui montre quels réseaux sont gérés par la Confédération et dans quels domaines des synergies pourraient être développées. Avec le concours des offices fédéraux et des services spécialisés concernés, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) étudiera différentes possibilités

d'optimisation et mettra en œuvre les mesures correspondantes, le cas échéant. La Confédération dispose de plusieurs réseaux de mesure, notamment dans les domaines de la météorologie, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la mobilité. Le DETEC rendra compte au Conseil fédéral de l'état d'avancement des travaux d'ici la fin 2021.

## Parlement

# Garantir les effectifs de la protection civile

«Le nombre de recrues affectées annuellement à la protection civile a encore diminué ces dernières années et est passé, en 2017, clairement en dessous des 6000 personnes dont l'organisation a besoin pour maintenir ses effectifs», constate Walter Müller dans une motion. En avril, le Conseil fédéral a répondu aux quatre questions posées par le président de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC).

Il faut recruter environ 6000 personnes par an pour assurer durablement les effectifs de la protection civile. C'est le constat dressé par Walter Müller, qui a posé les questions suivantes au Conseil fédéral:

1. Pour quelles raisons le nombre de recrues affectées à la protection civile a-t-il encore diminué, et ce de manière aussi claire?
2. Quelles mesures le Conseil fédéral compte-t-il prendre pour faire remonter ce nombre?
3. Pourrait-il envisager que des civilistes effectuent une partie de leur service auprès de la protection civile?
4. Aurait-il une solution pour enrôler plus de femmes dans la protection civile?

## Avis du Conseil fédéral du 25 avril 2018

Parmi les modifications prévues dans le cadre de la révision en cours de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) figure notamment une adaptation du système de service de la protection civile (à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2020). Pour arriver à l'effectif prévu de 72 000 personnes et compte tenu d'un service d'une durée de douze ans, il faut recruter environ 6000 personnes par an. Jusqu'en 2013, ce chiffre était atteint voire dépassé. En 2014, 2015 et 2016, il a presque été atteint. En 2017 par contre, on a enregistré une nette diminution avec quelque 4800 personnes seulement. Même avec les volontaires et l'augmentation prévue de la durée du service pour les cadres, un tel taux de recrutement met sérieusement en danger l'effectif visé.

1. En l'état des connaissances actuelles, différents facteurs jouent un rôle. En raison de l'évolution démographique, le nombre de personnes astreintes au service est en diminution. Parallèlement, le taux d'aptitude au service militaire est en augmentation. La visite médicale lors du recrutement est désormais plus approfondie que par le passé, ce qui a pour conséquence de réduire le nombre de personnes licenciées de l'école de

recrues pour des raisons médicales et transférées dans la protection civile. Enfin, l'armée appliquant depuis quelque temps le principe de l'«aptitude différenciée», elle recrute désormais des personnes qui auraient auparavant été déclarées inaptes au service militaire mais aptes à servir dans la protection civile.

2. Il n'est pas possible de modifier les critères médicaux relatifs à l'aptitude à servir dans la protection civile. Ce sont finalement les cantons qui fixent les effectifs réglementaires, raison pour laquelle une réduction de l'effectif visé au plan national ne serait pas une solution. A court terme, la seule parade consisterait à porter la durée du service prévue, à savoir douze ans, à treize ou quatorze ans dans le cadre de la révision de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile.
3. Le 28 juin 2017, le Conseil fédéral a donné au DDPS différents mandats relatifs à l'évolution à long terme du système de l'obligation de servir. Dans ce cadre, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports est entre autres chargé de réaliser d'ici à la fin 2020 une analyse montrant comment assurer à moyen et long terme le recrutement d'astreints et de volontaires dont le nombre et les compétences répondent aux besoins de la protection civile. Le recours à des civilistes fait notamment partie des options envisagées.
4. La mise en place de journées d'information pour les femmes, actuellement en discussion, offrirait une possibilité de recruter davantage de femmes dans la protection civile.

Ap

Ligne directrice de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

## Norme concernant la conclusion de situations d'urgence radiologiques

**L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a adopté une ligne directrice (IAEA Safety Guide) contenant des recommandations sur la façon de normaliser une situation d'urgence radiologique. La Centrale nationale d'alarme (CENAL) a activement participé à l'élaboration de ce document.**

Il est important de conclure formellement un évènement radiologique. En effet, cela permet d'éviter des conséquences négatives comme une perte de confiance, des querelles de compétence, des dommages pour l'économie, des procédures juridiques, voire la mise en danger de la population. Les activités sociales et économiques peuvent ainsi rapidement reprendre leur cours. La ligne directrice adoptée par l'AIEA en mars 2018 montre comment mettre un terme à une situation d'urgence. Durant la première phase de l'évènement, des mesures de protection urgentes sont ordonnées. Dans un deuxième temps, une phase plus longue de transition s'installe. C'est durant cette phase que l'on peut normaliser la situation, domaine par domaine et étape par étape. Il y a toutefois de nombreux aspects à prendre en considération, notamment le remplacement de mesures de protection par d'autres mesures réduisant la charge radioactive.

Ainsi, la circulation peut rapidement être autorisée, alors que l'agriculture reste interdite. Les questions de l'indem-

nisation ou du relogement doivent être abordées, ce qui requiert l'implication de toutes les personnes et organisations concernées. En termes de santé publique, il faut tenir compte aussi bien de l'aspect radiologique que de l'aspect psychologique. L'économie locale doit en tous les cas être soutenue. Il convient également de boucler les zones qui ne seront plus habitables à long terme ou de leur trouver une utilisation spéciale. Enfin, les nouvelles sources de danger (p. ex. les décharges) doivent être intégrées aux plans d'urgence.

A la fin de la phase de transition, une liste exhaustive de conditions doit être remplie pour conclure formellement l'évènement. Dans ce type de situation, la durée des processus législatifs est prolongée et des dispositions transitoires sont souvent nécessaires. L'objectif est clair: l'autorité compétente déclare l'évènement conclu et intègre les tâches restantes à des processus ordinaires.

### Préparation des processus principaux

Comme le montre la ligne directrice, l'éventail de thèmes touchés, de la maîtrise de l'évènement à sa conclusion formelle, peut aller bien au-delà de la simple radioprotection. De plus, il apparaît clairement que les processus principaux devraient déjà être définis lors de la préparation à l'évènement. Ces réflexions concernent tous les évènements radiologiques.

En tant qu'expert et membre du Comité permanent EPreSC (Emergency Preparedness and Response Standards Committee) de l'AIEA fondé en 2016, Dominique Rauber a participé activement à l'élaboration de cette directive. La présence de représentants de l'OFPP au sein de divers groupes de travail et commissions internationales lui permet d'adapter ses travaux aux normes internationales et de garantir l'échange d'informations avec d'autres institutions actives dans la gestion de crise. L'Etat-major fédéral Protection de la population (EMPF) est l'organe idéal pour coordonner les travaux décrits dans la ligne directrice suffisamment tôt et de manière adéquate. Ce texte constituera donc une base importante pour les futurs travaux de l'EMPF.

*Ch. Fuchs, OFPP*



Quand peut-on estimer qu'un évènement nucléaire est terminé? Cette question a été examinée en détail en décembre 2017 à Vienne, à l'occasion d'un atelier d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Au centre, Dominique Rauber de la CENAL.

## Protection civile

# Promotions pour les officiers de recrutement

**Au printemps, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a accordé des promotions aux officiers de recrutement de la protection civile. Il reconnaît ainsi leur rôle essentiel.**

Le 26 mars 2018, Benno Bühlmann, directeur de l'OFPP, et Urs Schneider, chef de la Division Instruction, ont promu Patrik Danuser, responsable du recrutement de la protection civile, au grade de colonel, ainsi que Max Gsell (centre de recrutement de Sumiswald), Daniel Grandjean (Lausanne, Payerne à partir du mois de décembre), Dunja Jäggi (Windisch), Giuseppe Prezzemoli (Monte Ceneri), Stefan Sigrist (Mels) et Stefan Utzinger (Rüti) au grade de lieutenant-colonel. Dans son allocution, le directeur a souligné le rôle essentiel des officiers recruteurs. Le chef de la Division Instruction leur a remis leurs certificats.

## Ajustement avec l'armée

En leur décernant cette promotion qui les met sur un pied d'égalité avec les responsables du recrutement de l'armée, l'OFPP reconnaît l'importance du travail de ses offi-

ciers recruteurs. En 2017, ils ont orienté pas moins de 4805 conscrits et les ont incorporés dans des fonctions correspondant à leurs aptitudes.

Les six officiers de l'OFPP sont intégrés dans les centres de recrutement de l'armée. Trois sont engagés à 100 %, deux à 80 % et un à 35 %. À l'exception de deux d'entre eux, ils ont le statut d'employés de la Confédération.



De gauche à droite: Stefan Sigrist, Max Gsell, Dunja Jäggi, Urs Schneider, Benno Bühlmann, Patrik Danuser, Giuseppe Prezzemoli, Stefan Utzinger et Daniel Grandjean.

## Ouvrages de protection sur Internet

# Des tutos sur l'entretien

**L'OFPP a produit quatre vidéos pour montrer comment entretenir les ouvrages de protection et les a mises en ligne. D'autres sont en cours de réalisation ou en préparation.**

Comment faut-il entretenir un manomètre à tube incliné? Comment assembler les accumulateurs des lampes portatives de secours? Et comment utiliser une pince de sertissage ou une presse hydraulique pour sertir un raccord fileté pour câble EMP? Pour répondre à ces questions, les personnes chargées de l'entretien des constructions protégées n'ont plus besoin de rechercher des modes d'emploi ou d'interroger des spécialistes: depuis peu, de brèves vidéos disponibles sur l'internet leur montrent comment exécuter ces tâches.

## D'autres vidéos suivront

Les quatre vidéos de la Section Constructions de l'OFPP constituent un essai pilote visant à mettre à profit les technologies et les plateformes d'information actuelles tout en déchargeant les spécialistes. Suite aux réactions positives, une nouvelle vidéo montrant la pose de portes blindées est déjà en chantier. D'autres suivront.

D'une durée d'environ deux minutes, les vidéos ne comportent aucun texte, à l'exception du titre et du générique.

Elles sont disponibles sur l'internet à l'adresse suivante: [www.babs.admin.ch](http://www.babs.admin.ch) -> Publications et services -> Documents concernant les ouvrages de protection ou sur [www.youtube.com/alertswiss](http://www.youtube.com/alertswiss) -> Playlists -> Schutzbauten / Ouvrages de protection. À l'avenir, les différents composants seront munis de codes QR que l'on peut scanner à l'aide d'un smartphone pour avoir directement accès au tuto correspondant, à condition de disposer de l'application nécessaire.



Les quatre tutos ont été réalisés par des professionnels, mais à un coût très raisonnable.



Des codes QR devraient permettre d'accéder directement aux films.

Conférence de la protection de la population 2018 à Zurich

## Dangers naturels: un défi pour la Suisse

**Cette année, la Conférence de la protection de la population aura lieu les 23 et 24 octobre à Zurich. Le thème principal de cette édition sera «Dangers naturels: un défi pour la protection de la population en Suisse». De nombreux responsables de haut rang et d'experts seront invités à échanger à ce sujet.**

Des présentations et des tables rondes sur les défis posés par les dangers naturels seront au centre de la Conférence de la protection de la population 2018. Durant la première journée, des exposés traiteront, de divers points de vue, des conséquences du changement climatique sur la protection de la population. Dans un deuxième temps, il sera également question des préparatifs que la Suisse devra faire à l'avenir.

### Trois sessions thématiques en parallèle

Le 24 octobre, trois sessions parallèles seront consacrées à la protection NBC au plan national, à la protection des infrastructures critiques et aux dangers naturels en Suisse.

Ensuite, une table ronde se penchera sur la problématique des événements météorologiques extrêmes. L'édition 2018 est organisée par l'Office fédéral de la protection de la population et le canton de Zurich. On attend près de 200 responsables de haut rang et experts des services cantonaux compétents, des grandes villes, des organisations partenaires de la protection de la population, de l'armée et d'autres institutions de Suisse et des pays voisins, de même que des sociétés exploitant des infrastructures critiques. Cette conférence annuelle sert d'instrument de coordination central et de forum national pour l'échange entre les différents acteurs.

La protection civile zurichoise en mission à Zernez (GR)

## Solidarité entre cantons

**Au printemps dernier, des organisations de la protection civile du canton de Zurich sont intervenues en Basse-Engadine durant 600 jours-hommes. Leur but: remédier aux dégâts causés aux pâturages par les avalanches.**

L'hiver dernier, des avalanches ont touché la Basse-Engadine et causé des dommages considérables aux pâturages, ce qui met en péril l'existence des exploitations de

montagne. En effet, les pâturages doivent être libérés des débris au printemps pour que la végétation se développe. Les moyens de la protection civile grisonne ont été engagés de manière ciblée sur l'ensemble du territoire cantonal. Zernez est toutefois l'une des plus vastes communes du canton et les ressources communales et cantonales n'étaient pas suffisantes pour réparer les dégâts à temps.

### Entrainer les processus et la conduite

Les organisations de la protection civile Hardwald (Basersdorf, Dietlikon, Kloten, Opfikon et Wallisellen), Winterthur et environs et Gossau-Grüningen ont effectué 600 jours-homme entre le 23 avril et le 1<sup>er</sup> juin 2018. L'engagement de remise en état à Zernez a eu lieu sous forme de missions de cinq jours et a été coordonné par le service Engagement de la protection civile du canton de Zurich. Ce genre d'intervention présente plusieurs avantages. D'une part, il met fortement à contribution les cadres et la logistique et, d'autre part, il permet de mettre en pratique les processus et la conduite dans un environnement inhabituel. L'importance des travaux a également accru la motivation des troupes.



Engagement total d'un membre de la protection civile zurichoise dans le canton des Grisons.

La protection civile dans le canton du Valais

## Une reconnaissance en guise d'aboutissement

**L'Association suisse des cadres (ASC) reconnaît les compétences de conduite de la protection civile: en mars dernier, 15 professionnels de la protection civile valaisanne se sont vu remettre un certificat de validation des acquis. Une première en Suisse.**

À l'occasion de la remise des certificats, le 16 mars 2018, Robin Udry, président de la section valaisanne de l'ASC, relevait le lien entre protection civile et économie privée que cette certification révélait. Selon ses dires, celle-ci permet de valider les compétences acquises par les spécialistes de la protection civile dans le domaine de la conduite et du management.

### Bon pour la compétitivité au plan personnel...

Frédéric Favre, conseiller d'État à la tête du Département de la sécurité, des institutions et du sport, a pour sa part souligné par les propos suivants l'utilité personnelle pour les nouveaux titulaires: «Nous sommes locataires de notre emploi, mais propriétaires de nos compétences. Avec cette certification, les professionnels de la protection civile valaisanne ajoutent une corde à leur arc pour leur avenir professionnel. C'est d'autant plus important dans un monde devenu de plus en plus compétitif.»

Et Bernard Briguet, directeur romand de l'ASC, de confirmer en se réjouissant: «En 2009, nous avons lancé la certification pour les officiers de l'armée suisse. Aujourd'hui, ils sont plus de cinq cents à avoir fait valider leurs acquis et ils travaillent tous en tant que cadre dans le secteur privé.» Cette certification n'est pas qu'un bout de papier; c'est un véritable pont vers l'économie.

### ... et pour l'image de la protection civile

Pour Valentin Cina, chef de l'office cantonal de la Protection civile, la certification est non seulement une reconnaissance du travail accompli par ses subordonnés mais également, en quelque sorte, l'aboutissement du processus de changement lancé en janvier 2012 au sein de la protection civile valaisanne: «Une telle remise de certificat n'aurait pas été possible il y a quinze ans. Ce sont l'évolution, la cantonalisation et la professionnalisation qui l'ont permise et qui ont surtout contribué à atteindre le niveau d'instruction et de conduite que nous avons aujourd'hui». Pour illustrer la qualité de la protection civile de son canton, Valentin Cina a évoqué les intempéries qui ont frappé le Valais en début d'année: «La PCI était engagée dans tout le canton, plus de mille jours de service ont été effectués. Les compétences de mes hommes, notamment en termes de conduite, se sont clairement manifestées lors de ces événements».



Depuis 2007 déjà, l'Association suisse des cadres (ASC) connaît la validation des compétences de conduite acquises dans l'armée. Cette année, c'était donc au tour des professionnels de la protection civile d'avoir obtenu pareil certificat.

Le chef de l'office cantonal de la Protection civile valaisanne a exprimé l'espoir que cette validation des acquis par l'ASC soit favorable à l'image générale de la protection civile du Valais. C'est ce dont est convaincu Frédéric Délèze, remplaçant du commandant de l'OPC Sierre, et l'un des récipiendaires. Il explique en effet qu'une telle

**«Nous sommes locataires de notre emploi mais propriétaires de nos compétences.»**

homologation de leur aptitude à la conduite de personnes permettra aux membres de son organisation d'intégrer l'ASC et ainsi de toucher directement des chefs d'entreprises pour leur montrer ce qu'est la protection civile dans la pratique. Et de conclure avec un clin d'œil que cela décidera peut-être davantage ceux-ci à libérer leurs employés pour participer aux cours de répétition de la PCI.

P.-A. Aeby, VS

Exercice de la protection de la population du canton de Fribourg

## Explosion dans un camp de vacances

En juin dernier, le canton de Fribourg a organisé un exercice à échelle réelle afin de tester la capacité d'intervention des partenaires de la protection de la population. L'accent a été mis sur la conduite dans la zone sinistrée, sur le flux des informations et sur la collaboration entre les forces d'intervention.



Les forces d'intervention ont libéré de nombreuses personnes des décombres...



... et les ont prises en charge.

«Bonjour, je m'appelle Arnaud Schmidt. Je suis en train de pêcher sur le lac de Morat. J'ai entendu une énorme explosion et je vois une colonne de fumée aux alentours de Bellechasse...». C'est avec cet appel au 117 que l'exercice Jenga a commencé le 19 juin 2018 à Sugiez. Le but était de tester le plan cantonal «orange», en particulier la conduite dans la zone sinistrée, le flux des informations et la répartition des tâches entre les différentes forces d'intervention.

Les premiers participants arrivés sur les lieux ont fait face à un véritable enfer. L'explosion, d'origine inconnue, avait provoqué

l'effondrement d'un bâtiment de trois étages utilisé pour des camps de vacances. Il y avait des blessés et des personnes désorientées et on entendait des appels à l'aide. On déplorait également quelques victimes.

### 120 participants et participantes

Durant la journée, 120 personnes ont participé aux opérations de sauvetage, à la prise en charge psychologique de 65 figurants, à la sécurisation de la zone sinistrée et à la coordination des forces d'intervention (police, sapeurs-pompiers, services sanitaires, protection civile, cellule psychologique, Rega, REDOG).

Les responsables de l'exercice ont tiré un premier bilan positif. Une évaluation approfondie devra permettre aux organes concernés de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer les procédures.

Le canton de Fribourg est prévoyant

## Des radioamateurs soutiennent l'organe de conduite cantonal

L'organe de conduite cantonal (OCC) a signé une convention de coopération avec les radioamateurs fribourgeois (RAF) afin d'assurer les communications entre les organes de conduite en cas de catastrophe.

Durant ses interventions, l'Organisation en cas de catastrophe Fribourg (ORCAF) utilise le système sécurisé de communication Polycom. La communication revêt une importance capitale dans la conduite et, malgré toutes les précautions, une panne de Polycom reste possible. C'est pourquoi l'OCC s'est assuré la collaboration des RAF. Cela permet, comme dans les cantons de Schwyz et de Zoug, d'assurer les communications entre les différents organes et postes de conduite.

En principe, les radioamateurs peuvent établir une liaison sans fil avec chaque point du globe, à tout moment et avec des moyens simples. Ils utilisent aussi bien des tech-

niques conventionnelles comme la télégraphie morse et la téléphonie que des techniques modernes et numériques. Le loisir de radioamateur existe depuis le début du XXe siècle. C'est un hobby, mais également un service radioélectrique reconnu au même titre que la radio d'aviation ou la radiodiffusion. Il y a environ 3 millions de radioamateurs dans le monde, et la Suisse en compte plus de 4800. L'association des radioamateurs fribourgeois a été fondée en 1937, compte 75 membres et émet avec l'indicatif radio HB9FG. L'Union internationale des télécommunications (UIT) approuve l'engagement de radioamateurs en cas de catastrophe.

Exercice dans le canton de Vaud

## La protection de la population sur de bons rails

L'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) vaudois a organisé, sur le site de la gare de triage de Denges, un exercice taille réelle visant à tester le dispositif de sécurité et de sauvetage en cas d'incident ferroviaire impliquant des matières dangereuses. La coordination aux échelons stratégique, opérationnel et tactique figurait au cœur de cette simulation qui a engagé plus de 300 intervenants et figurants.

Tous les deux ans en moyenne, l'EMCC organise des événements grandeur nature pour tester ses procédures et la collaboration avec ses partenaires. Ainsi, le 2 juin 2018, un exercice simulant un incident ferroviaire impliquant le transport de chlore s'est déroulé à Denges. Il a été organisé en étroite collaboration avec les CFF.

### Scénario réaliste

Le scénario consistait en un dommage causé par une grue sur un wagon de 52 000 litres de chlore liquéfié sous pression, stationné à la gare de triage de Denges. Perforé, le wagon a laissé s'échapper du chlore et un nuage gazeux a contaminé la zone environnante. Un scénario très crédible: pour preuve l'incident survenu une semaine plus tôt dans le canton de Soleure où un train a été heurté par un élément de grue ou, en terres vaudoises, l'accident de Daillens en 2015.

S'inscrivant dans le cadre de la réduction des risques liés au transport de chlore, cette simulation visait à tester et évaluer les procédures d'intervention et les méthodes de travail de tous les partenaires de la protection de la population. La police, les sapeurs-pompiers, le service de la santé publique, la protection civile, la Direction générale de l'environnement, les CFF, certains intervenants publics et privés, ainsi que les autorités cantonales et communales étaient engagés sous la conduite de l'EMCC. Ce type d'exercice permet à l'EMCC d'affiner ses propres procédures de conduite centralisée et coordonnée dans la gestion d'événement de grande ampleur.

### Bilan globalement positif

L'ensemble des partenaires impliqués dans la gestion d'un événement de ce type ont participé: 41 pompiers, 45 membres de la police cantonale vaudoise, dont 35 gendarmes et des patrouilles des corps de police Région Morges et Ouest Lausannois, 10 représentants des CFF, 39 personnes du Service de la santé publique, 8 ambulanciers, 7 intervenants de la Direction générale de l'environnement, 163 astreints à la protection civile et 18 membres de l'EMCC.

Les objectifs globaux ont été atteints. Il s'agissait d'évaluer en particulier les processus de conduite et la coordination des différentes forces engagées, de renforcer encore l'excellente collaboration avec les CFF et de vérifier la



Sous la coordination d'un officier de l'EMCC, rapport de situation au poste de commandement à l'engagement qui dirige les opérations au front.

mise en pratique de mesures de coordination planifiées telles que la gestion de nombreuses victimes et la décontamination de personnes. La planification de l'évacuation préventive d'une zone déterminée ainsi que la communication de consignes de comportement à la population figuraient aussi parmi les éléments testés. Ce volet fera l'objet de travaux complémentaires.

Le chef de l'EMCC Denis Froidevaux a rappelé la nécessité de procéder régulièrement à ce type d'exercice afin d'assurer la meilleure prise en charge possible lors d'un événement réel.

En savoir plus sur l'EMCC:  
[www.vd.ch/emcc](http://www.vd.ch/emcc)



La protection civile assume de nombreuses missions dans ce type d'événements, dont l'assistance aux victimes et la prise en charge des personnes décédées en appui à la police judiciaire.

**REDOG: convocation par e-alarme**

## Quand chaque minute compte

**Si une personne ne donne plus de nouvelles, il se peut qu'elle soit en danger de mort. Il faut donc agir immédiatement. Grâce à une nouvelle alarme électronique, REDOG, la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage, peut convoquer plus rapidement son personnel.**

En 2017, la centrale d'alarme de REDOG a reçu 150 appels, soit un tous les deux ou trois jours. Mais parfois il y en a deux en même temps, comme c'est arrivé un soir d'août 2018. «On est vite aux limites», dit Matthias Knöri, responsable de la recherche de disparus chez REDOG, qui est souvent de permanence. Le chef d'intervention est alerté par la centrale d'appel, qui convoque ensuite les sauveteurs individuellement.

### Décharger le chef d'intervention

Mais les choses vont changer. Grâce à l'alarme électronique, la charge sera mieux répartie. Le processus de convocation sera simplifié, standardisé et pourra être délégué à différents chefs d'intervention sans que la qualité en souffre. «Pendant que je rassemble des informations pour l'intervention, le système d'alarme recherche les conducteurs de chiens disponibles dans toute la Suisse. Cela m'économise beaucoup de téléphones et de pertes de temps», explique Matthias Knöri. Les équipes sont

plus rapidement constituées et donc plus vite sur place. REDOG est la seule organisation ayant des conducteurs de chiens formés professionnellement et disponibles 24 heures sur 24. En l'espace de deux à quatre heures, les équipes peuvent intervenir n'importe où sur le territoire suisse. Mais il faut aussi que les proches de personnes disparues contactent rapidement l'association ou les organisations d'urgence.

### Information interne et analyse

L'alarme électronique a un autre avantage: elle permet d'envoyer à d'autres groupes cibles des informations sur une intervention en cours. Chez REDOG, tous les responsables sont informés simultanément, même lorsqu'ils ne sont pas engagés. Dans le feu de l'action, les sauveteurs n'ont souvent pas la possibilité de le faire eux-mêmes.

### «L'eAlarm recherche les conducteurs de chiens disponibles dans toute la Suisse.»

Matthias Knöri, responsable de la recherche de personnes disparues, REDOG



Planification d'intervention à REDOG.

En outre, les procès-verbaux automatisés permettent de reconstituer l'alarme et l'intervention ultérieurement. Car chaque intervention de REDOG est analysée afin d'en tirer des enseignements pour l'assurance qualité et la formation.

«Nous sommes heureux que REDOG ait recours à l'eAlarm et à notre savoir-faire. Nous pouvons ainsi les aider à optimiser leur procédure d'alarme et l'exploitation des informations sur les interventions», se réjouit Ueli Hochreutener de Swisscom. «Nous proposons un service professionnel à haute disponibilité dont les données sont conservées en Suisse. Il est utilisé au quotidien par de nombreuses organisations d'urgence et de gestion de crise.»

### Lancement prévu au printemps

REDOG prévoit d'introduire l'alarme électronique au printemps prochain. D'ici là, elle procédera encore à des tests et organisera des ateliers pour définir les processus. Le téléphone sonnera donc encore quelques fois chez Matthias Knöri et ses remplaçants, si quelqu'un appelle le numéro d'urgence 0844 441 144. Ce numéro restera d'ailleurs valable après l'introduction de l'eAlarm.

D. Wurzbacher, REDOG

Atelier sur la collaboration entre la protection civile et les sapeurs-pompiers

## Entretenir les contacts

**Pour l'instant, les sapeurs-pompiers et la protection civile connaissent encore imparfaitement leurs capacités respectives. C'est ce qu'ont constaté des représentants de ces organisations durant un échange d'expériences fin mai à Dübendorf, organisé par l'association des commandants de la protection civile du canton de Zurich.**

«Nous sommes passés d'une troupe de bons à rien à une formation d'intervention», c'est ainsi qu'un des intervenants a résumé les efforts de la protection civile pour en finir avec les vieux clichés. Les participants à l'échange d'expériences du 29 mai 2018 étaient tous d'accord: l'image de la protection civile est loin d'être parfaite.

### Exercices communs

Même les partenaires de la protection civile ne connaissent souvent pas assez son efficacité. «Les sapeurs-pompiers ne connaissent que peu voire pas du tout la protection civile», explique Roger Vollenweider, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Pfungen-Dättlikon depuis cinq ans. Le manque de collaboration en est la cause: «Nous devrions régulièrement organiser des exercices à l'échelon des cadres pour apprendre à nous connaître et favoriser la compréhension mutuelle».

M. Vollenweider a ensuite parlé de ses expériences avec la PCi: de premiers contacts ont mené à des journées de formation en commun au service de la circulation, mais sont restés sans suite. En 2015, la protection civile s'est équipée de nouveau matériel et de nouveaux véhicules et a stationné l'un d'entre eux dans la caserne des sapeurs-pompiers. Dès lors, la communication a repris et a débouché sur l'organisation d'un exercice commun. Selon Martin Erb, responsable de la protection civile à Winterthur, c'est à la PCi de démontrer ses capacités en suivant le profil de prestations PQQTC (produit, qualité, quantité, temps et capacité durable d'intervention). Une organisation de la protection civile doit aussi être relativement grande si elle veut satisfaire aux exigences d'une formation d'intervention. En cas d'évènement majeur, la nouvelle loi fédérale prévoit quant à elle l'engagement de la PCi dès la première intervention.

### Motivations et coûts différents

Se fondant sur cinq hypothèses, les quelque 50 cadres présents, dont 20 représentants des sapeurs-pompiers, ont parlé de leur collaboration. Dans tous les groupes de discussion, les mêmes idées sont ressorties: c'est à la protection civile de proposer ses services et de prouver son efficacité. Les participants ont également abordé le sujet



**Les participants ont imaginé des solutions pour améliorer la collaboration entre les sapeurs-pompiers et la protection civile.**

de la motivation. «Les pompiers sont des volontaires, les membres de la PCi ne le sont pas», explique l'un d'entre eux. D'après les cadres, les possibilités d'intervention diffèrent aussi fortement: «Les pompiers sont des sprinteurs alors que la PCi est un marathonien». Un autre participant constate: «Il est difficile de trouver un cadre unique pour les sapeurs-pompiers et la protection civile.» Les avis divergent quant à l'importance de l'aspect financier, mais il ne fait aucun doute que les sapeurs-pompiers coûtent plus cher aux communes. Citant les chiffres de sa ville, un participant explique notamment: «Un pompier nous coûte 40 francs de l'heure, un membre de la protection civile 25 francs par jour».

### Le réseau est primordial

«Le réseau et les contacts sont déterminants», résume Fredi Haab, commandant de l'organisation de protection civile Albis et président de l'association des commandants de la PCi du canton de Zurich. Et le temps passé autour d'une bière et d'un grill après l'atelier a certainement contribué à les entretenir.

FSPC



### Forum PBC 30/2018

## Protection des biens culturels et textiles

Durant des siècles, l'industrie textile sous toutes ses formes a fourni des produits d'exportation et fut l'un des plus importants domaines d'activité en Suisse. «Forum PBC» 30/2018 met en lumière certains aspects de l'his-

toire et de la conservation des textiles dans différents domaines: recherche, théorie, pratique, formation, transmission, archivage, conservation et histoire sociale.



### Bulletin d'information SSC 1/18

## Entretenir ses réseaux

L'édition 1/18 du bulletin d'information du Service sanitaire coordonné (SSC) est consacrée au réseautage. Disposer de réseaux performants permettant une coordination et une coopération efficace de différents prestataires ne va pas de soi. Les réseaux, cela s'entretient. Et

pour cela, il faut savoir les gérer et répartir clairement les compétences et les missions afin que tous les partenaires soient informés des ressources et, le cas échéant, des lacunes existantes.

### Une vidéo sur les migrants dans les sociétés de samaritains

## «DIVERSO: plus forts ensemble»

Le film «DIVERSO: plus forts ensemble», produit par la Croix-Rouge suisse, a pour but d'inciter les sociétés de samaritains à offrir des cours et la possibilité de s'engager aux populations migrantes. En onze minutes, il présente

des migrants membres des samaritains ou participant à des cours, donne la parole à des sociétés de samaritains collaborant avec des associations de migrants et montre comment les cours sont traduits simultanément.

### Étude «Sécurité 2018»

## Une population optimiste

Les citoyens suisses se sentent en sécurité, ils ont un regard plus optimiste qu'auparavant sur l'avenir de leur pays et font pleinement confiance à ses autorités et institutions. Les Suisses ont en outre une opinion positive de leur armée et accordent la priorité à la lutte contre le ter-

rorisme, même si cela implique certaines restrictions des libertés individuelles. Tels sont les résultats de l'étude «Sécurité 2018» réalisée par l'Académie militaire (ACAMIL) et par le Center for Security Studies de l'EPF de Zurich.

### IMPRESSUM

**Protection de la population 31** / octobre 2018 (onzième année)  
La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

**Editeur:** Office fédéral de la protection de la population OFPP

**Coordination et rédaction:** P. Aebischer

**Equipe de rédaction:** A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Münger, N. Wenger

**Traductions et révisions rédactionnelles:** Services linguistiques OFPP

**Contact:** Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 58 462 51 85, e-mail: info@babs.admin.ch

**Photos:** p. 19 Tschubby ([https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sendeturm\\_Rigi.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sendeturm_Rigi.jpg)), l'émetteur du Rigi, <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/legalcode>, S. 30 IAEA/S. Nestoroska Madjunarova, autres: OFPP / à disp.

**Mise en page:** Centre des médias électroniques ZEM, Berne

**Reproduction:** les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue «Protection de la population». Toute reproduction est soumise à l'approbation de la rédaction.

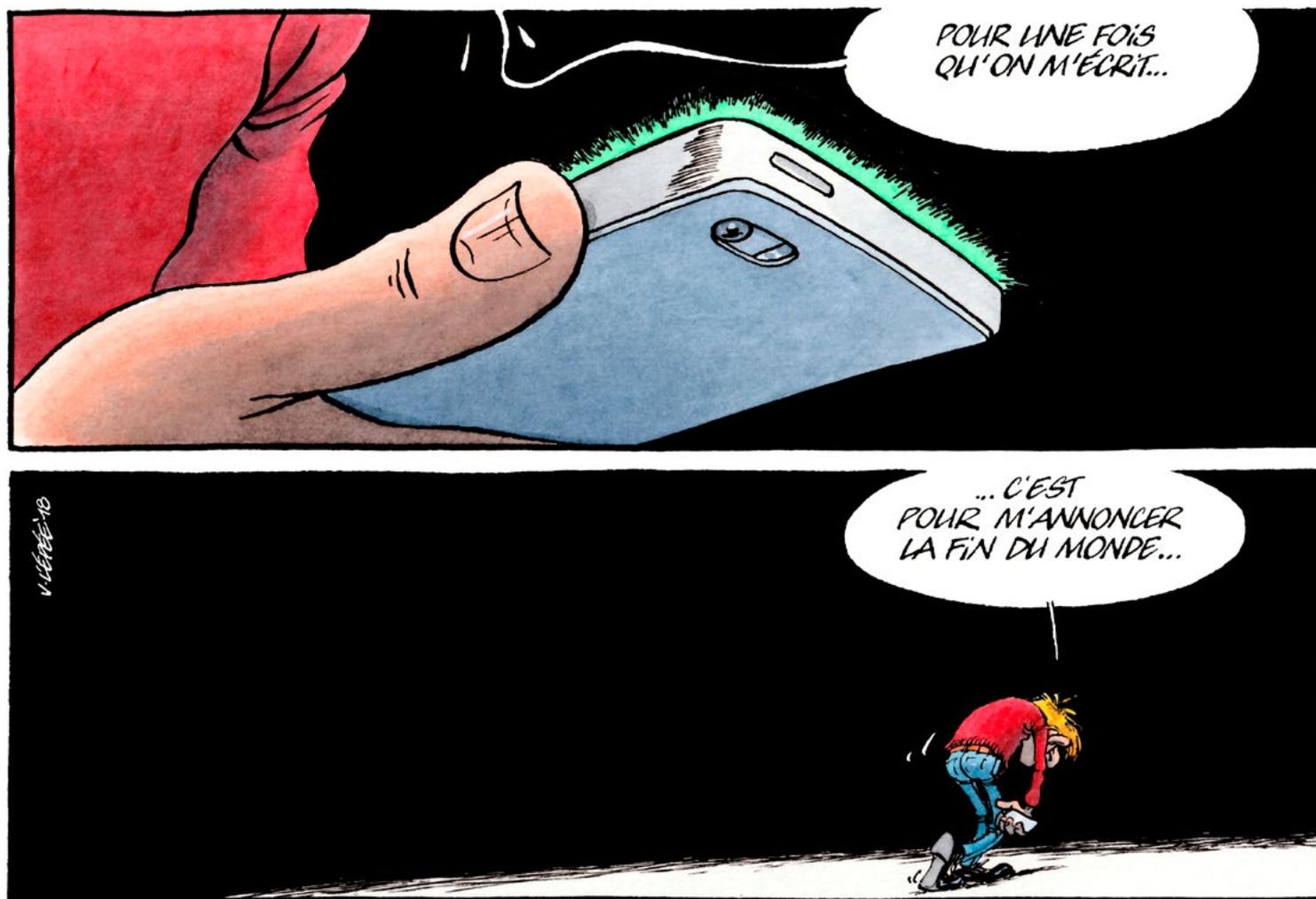
**Tirage:** allemand: 7600 exemplaires, français: 3100 exemplaires, italien: 800 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

Alertswiss: nouveaux canaux pour l'alarme et l'information en cas d'événement

## Le regard de V. L'Épée

Vincent L'Épée dessine pour les quotidiens romands «L'Express», «L'Impartial» et «Le Journal du Jura». Ses dessins paraissent également dans la revue bimestrielle «Edito+Klartext» et, occasionnellement, dans l'hebdomadaire «Courier international». Il vit à Neuchâtel.



Prochaine édition  
N° 32, mars 2019

Dossier

**Révision de la loi  
sur la protection de  
la population et sur  
la protection civile**

**Votre avis compte!**

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

[info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

**Commandes**

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît deux ou trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:  
[www.protpop.ch](http://www.protpop.ch) ou [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)



## «Alertswiss est un bel exemple de réussite d'une coopération entre la Confédération et les cantons.»

Guy Parmelin, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports (DDPS)

Page 3

## «L'argent liquide fait aussi partie des provisions de secours.»

Werner Meier, délégué à l'approvisionnement  
économique du pays

Page 7

## «Grâce aux consignes de comportement dans l'application, je peux réagir bien plus vite qu'avant.»

Natalie Casetti, bêta-testeuse de l'application Alertswiss

Page 16